

l'éducation

2,50f



■ jeunes devant la justice ■ satellites
d'éducation ■ formes d'intelligence
et pédagogie ■ festival du jeune
cinéma de Toulon ■ les jeunes et le
travail

n° 257 ■ 23 octobre 1975

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne.

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 des jeunes devant la justice, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 les films des tout-petits ; FEN : attaquer les structures ; le code à l'école ; aux journées de l'Inspection
- 11 trois questions à John Roper, vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation au Conseil de l'Europe
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 l'enseignement qui vient du ciel, par Jacques Dessaucy
- 19 un problème par semaine : intelligences et pédagogies, par L. Massarenti, professeur à l'université de Genève
- 23 documentation : psychologie et pédagogie, par Christian Cousin, Pierre Ferran et Robert Mandra
- 24 vous avez la parole : des maîtres humanistes pour nos écoles moyennes, par André Parlant ; courrier des lecteurs
- 27 le mémento de l'enseignant : les classes de nature, par René Guy

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F
CCP 31-680-34 (45900 La Source)

l'homme créateur

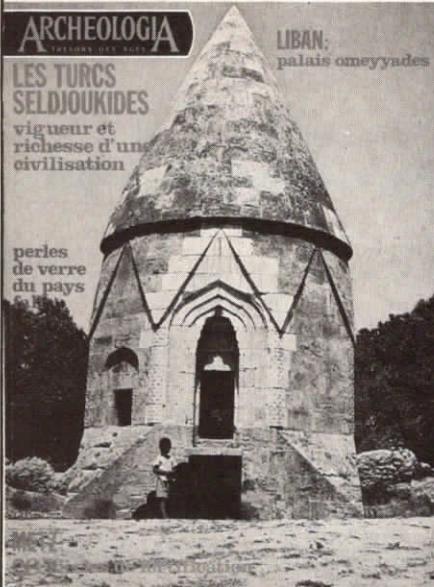
- 28 pour la jeunesse du cinéma, par Georges Rouveyre
- 30 lettres : l'esprit de perfection ou l'éveil de l'intelligence, par Josane Duranteau ; poésie à lire et à voir
- 32 spectacles : Anne Sylvestre ou le regain, par Maurice Guillot ; la comédie en deuil, par Pierre-Bernard Marquet

le monde comme il va

- 34 travaillez, nous ferons le reste ! par le docteur Jean Rousselet, conseiller scientifique au Centre d'étude de l'emploi

photos - couverture : Léon-Claude Vénézia ; p. 17 : Keystone ; p. 20-21 : Léon-Claude Vénézia ; p. 27 : Pierre Allard/INRDP ; p. 34-35 : Léon-Claude Vénézia.

ÉVEIL A L'ARCHEOLOGIE



ARCHEOLOGIA
TRÉSORS DES AGES

revue mensuelle

**Toute l'actualité
de l'archéologie et
des études spécialisées**

AU SOMMAIRE DU N° D'OCTOBRE

- Petite histoire d'une grande place de guerre : Metz.
- Au Liban, les palais omeyyades d'Anjar, résidences princières d'été des califes musulmans du VIII^e siècle.
- De l'Asie centrale à l'Asie Mineure : la civilisation des Turcs seldjoukides qui optent au X^e siècle pour l'Islam et dont la puissance annonce celle de l'empire ottoman.
- Au Cameroun, perles de pierre et verroteries anciennes du pays Fali : monnaies d'échange ou objets de parure ?
- L'actualité archéologique en France et dans le monde.
- Deux fiches pédagogiques offertes par Archéologia à ses lecteurs : l'amphithéâtre romain et les dynasties de l'Egypte ancienne.

En vente (10 F le numéro)
chez les marchands
de journaux ou à défaut
57, avenue d'Iéna — Paris (16^e)

Abonnement : 100 F (12 numéros)
Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de l'Education

Joindre 3 F en timbres
pour frais d'envoi.



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

C / H O L L E T O N / S. A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

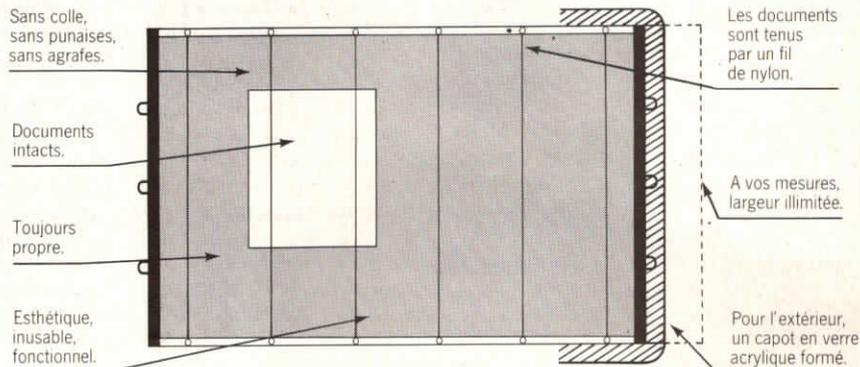
Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

Panonet' LE panneau d'affichage.



Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M.

Adresse

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P.199 86005 POITIERS CEDEX

stages

■ **Formation à la définition des objectifs pédagogiques**, les 29, 30 et 31 octobre. Ce stage est organisé à l'intention des enseignants et formateurs par le bureau pédagogique « Orientations ». Renseignements complémentaires : Orientations, 78, rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 306-85-30.

■ **Initiation aux pratiques audio-visuelles**, dans le cadre de la formation permanente, à l'université Paris VIII. Ce stage, qui aura lieu du 10 au 13 décembre, s'adresse à tous les formateurs qui auront la possibilité ou la charge d'utiliser les techniques audio-visuelles. Il vise à amener un non-spécialiste à comprendre la mise en œuvre de ces moyens, leur spécificité, leurs avantages et leurs limites en fonction de chaque situation, et à lui permettre de les adapter dans son entreprise selon les objectifs de celle-ci. Il comporte quatre parties : initiation à la vidéo ; initiation à la photographie ; initiation à la pratique cinématographique. Renseignements et inscriptions : université de Paris VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : 808-96-70, poste 389.

journées d'études

■ **Un enfant va naître**. Sur ce thème, l'Ecole des parents et des éducateurs propose des cycles de réflexion et de formation. Qu'implique le fait d'attendre un enfant aujourd'hui ? Pour répondre à ces questions, plusieurs thèmes d'études : rôles masculins et féminins au cours de la grossesse ; grossesse précoce ; grossesse indésirée ; naissance des sentiments paternels et maternels avant la naissance de l'enfant ; grossesse et sexualité ; l'enfant dans le désir de l'adulte. Ces cycles s'étendront sur un mois : deux week-ends et quatre séances entre le 15 novembre et le 11 décembre, ou entre le 7 février 1976 et le 11 mars. Documentation et dossier d'inscription : Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

publication des CRDP

■ **Napoléon par l'image populaire, la caricature et l'objet quotidien**, CRDP d'Orléans, B.P. 13, 45015 Orléans Cedex.

C'est une présentation originale de Napoléon que, avec le concours du service éducatif du Château-Musée de Blois, proposent Régine et Philippe Gaillot, professeurs d'histoire et géographie. Tournant le dos aux événements, aux écrits et aux tableaux célèbres consacrés à l'Empereur et auxquels on a habituellement recours, c'est à partir d'objets quotidiens (de la tabatière au pendentif, en passant par la clochette de table), d'images populaires, de caricatures qu'ils illustrent la façon dont est née, s'est développée et se perpétue la légende napoléonienne. Sortant des sentiers battus et utilisables dans maintes directions, l'ensemble (24 diapositives et leur livret d'accompagnement) trouvera ainsi l'emploi aussi bien à l'école élémentaire qu'au 1^{er} cycle.

publications diverses

■ **Mémo social**. Un petit guide fort utile qui, de façon très claire et pratique, fournit l'essentiel sur le droit du travail, la prévoyance sociale et les régimes de retraite. Le plan de ce mémento, le sommaire détaillé, l'index final et le style volontairement concis de l'ensemble en font à la fois un aide-mémoire précieux et un guide pour des recherches plus poussées. On peut simplement regretter que le format, original et même attrayant, ne rende facile ni le rangement « sous la main », ni le transport « en poche » d'un outil dont le premier mérite devrait être l'accès aisé, en toutes circonstances. Mais c'est, compte tenu de ses qualités, une critique mineure. Editions Liaisons sociales, 240 p., 20 F.

■ **Service de documentation** (1975 - Ecole normale supérieure de Saint-Cloud - CREFED - 2, avenue du Palais - 92211 Saint-Cloud). Le Centre de recherche et de formation en éducation (CREFED) de cette ENS vient de réaliser, à l'intention de ses usagers et de tous les enseignants en éducation, cette brochure qui relate la formation et décrit les ressources actuelles très importantes d'un service de documentation mettant à la disposition des utilisateurs, chercheurs, stagiaires et formateurs, près de 6 000 ouvrages portant sur les sciences de l'éducation, la didactique des disciplines, la méthodologie de la recherche, les sciences humaines, les problèmes éducatifs spécifiques aux pays en voie de développement ; ainsi qu'une centaine de périodiques. Pour faciliter le travail des inté-

ressés, le service a constitué quatre fichiers : fichiers d'auteurs et alphabétique de matières pour les livres. Fichier alphabétique de matières pour les articles de revues et les brochures. Fichier analytique des ouvrages de la bibliothèque. La brochure fournit en annexe les principaux documents de référence de la bibliothèque du CREFED (dictionnaires et encyclopédies spécialisées, bibliographies, répertoires divers) ainsi que la liste des périodiques reçus régulièrement par le service de documentation.

■ **La documentation française** (29-31, quai Voltaire, 75430 Paris cedex 07) publie dans sa série intitulée : « La documentation française illustrée » :

● **L'école maternelle française** (1975, 90 p., 6 F). Ce fascicule, préfacé par Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation, retrace rapidement l'histoire des maternelles, issues des salles d'asile, définit les objectifs de l'école maternelle d'aujourd'hui, rappelle à grands traits la psychologie du jeune enfant et passe en revue les activités proposées à ce niveau préscolaire. Trois courts chapitres seront ensuite consacrés à la formation des institutrices des maternelles, à l'architecture de ces écoles et au rôle que devraient remplir les écoles maternelles de demain.

● **Pour connaître le Sénat** est également une brochure de la Documentation française (1975, 200 p., 35 F - en vente par correspondance). Préfacée par le président Alain Poher, elle apporte un très grand nombre d'informations et d'explications sur l'origine et le rôle de cette assemblée, créée en 1875, et dont on célèbre donc cette année le centenaire de son institution. Tout enseignant fera profit de cette lecture qui explique les mécanismes, les rouages et le fonctionnement d'une assemblée dont les rôles précis, quoique très importants, demeurent souvent assez vagues dans l'esprit du citoyen français.

expositions

■ **Le poète Marcel Béalu**, auquel est consacré le n° 53 de « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers, est également connu comme un écrivain fantastique de grand talent, ressemblant en cela à son ami André Pieyre de Mandiargues. L'un et l'autre ont publié dans ce domaine des ouvrages qui figurent aujourd'hui dans les collections de poche. C'est ainsi que *L'aventure impersonnelle* et les *Mémoires de l'ombre* de Marcel Béalu ont contri-

bué à révéler le conteur et le poète. Egalement attiré par la peinture, Marcel Béalu exposera ses encres et gouaches du 3 novembre au 6 décembre, à la galerie L'œil Sévigné, dirigée par Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné, 75004 Paris.

■ **Le poète et peintre Jacques Dalléas** qui fut, comme Marcel Béalu, un grand ami de Jean Follain, exposera ses plus récentes toiles du 16 octobre au 5 novembre, à la galerie de La Tournelle, ouverte de 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, sauf dimanche et lundi. Cette galerie, dirigée par Anne-Marie Férón, est située 3, rue du Haut-Pavé, 75005 Paris, métro : Maubert-Mutualité. Tél. : 033-68-59.

■ **Boccace en France, de l'humanisme à l'érotisme.** Du 8 octobre au 4 janvier à la Bibliothèque nationale, cette exposition est organisée à l'occasion du 600^e anniversaire de sa mort. La Bibliothèque nationale, qui possède une très belle collection de livres de Boccace, en expose aujourd'hui un magnifique ensemble et d'abord les manuscrits à peinture d'origine française pour la plupart. Elle a le privilège d'offrir au public pour la première fois en France, l'un des plus beaux manuscrits du XV^e siècle, le **Boccace** de la Bibliothèque d'Etat de Bavière, illustré par Jean Fouquet, et la **Théséide** de la Bibliothèque nationale d'Autriche. De Florence est venu le **Zibaldone**, l'un des plus beaux recueils connus de la main même de Boccace. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris, tous les jours, dimanche et mardi compris de 10 à 18 heures. Entrée 6 F, demi-tarif réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants.

vacances, loisirs

■ **Sessions et week-ends orientés sur l'éducation perceptive, la sensibilisation à des moyens d'expression,** organisé par le centre éducatif de La Camusière, en Eure-et-Loir. Les activités proposées sont : initiation à l'expression plastique, décoration florale, impression sur tissus, poterie, tissage, photographie, marionnettes, masques, montages audiovisuels, expression corporelle, expression orale et musicale, découverte du milieu naturel. Elles sont ouvertes à tous, à partir de 17 ans, et plus particulièrement à ceux qui sont intéressés par l'animation : centres de vacances et de loisirs, classes de neige, de mer, etc. Pour tous renseignements complémentaires : Fédération

des centres de vacances familiaux, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 285-46-78, ou La Camusière, B.P. 31, 28160 Brou. Tél. : (37) 98-05-77.

■ **Reprise des « Mercredis verts » au Nouveau Carré,** 5, rue Papin, 75003 Paris. Cette animation sur la nature et les animaux s'adressent aux jeunes de 10 à 17 ans ; elle s'appuie sur la projection de films ou montages audiovisuels. Comme les années précédentes, le début des séances est fixé à 14 heures précises. Prix d'entrée : 4 F. Pour tous renseignements complémentaires : Fédération inter jeunes France Europe, 218, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 325-00-80.

festival

■ **V^e Festival international du film d'information pour la jeunesse,** organisé du 29 octobre au 6 novembre dans le cadre du Salon de l'enfance au CNIT. Seront présentés des films concernant la jeunesse, les sports, la montagne, l'environnement, la qualité de la vie, le tourisme, les loisirs, l'éducation, la formation professionnelle, l'information sur les carrières, l'enfance inadaptée. Renseignements : CEDFI, 15 bis, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 739-50-20.

notez aussi

■ **Une association de protection de la nature** vient d'être fondée par un groupe de zoologistes, de vétérinaires, de médecins et de journalistes spécialisés en écologie. Sa dénomination « Les amis des renards et autres puants » est particulièrement explicite, de même que son sous-titre : « Association internationale d'étude et de sauvegarde des renards et autres carnivores sauvages de la faune européenne. » Si aucune mesure n'est prise rapidement, nombre d'espèces, à commencer par la loutre et le blaireau, après le lynx et le loup, vont disparaître de la faune de France. L'ARAP entend défendre le droit à la vie de tous ces mammifères, dont la beauté et l'utilité dans l'équilibre écologique sont comparables à celle des rapaces dont les pouvoirs publics ont fini par admettre l'utilité. L'ARAP veut alerter l'opinion et les pouvoirs publics et compte demander de nouveaux règlements. Prix de l'adhésion : 10 F pour les mineurs, 30 F pour les adultes. Pour tous renseignements : ARAP, 138, boulevard Murat, 75016 Paris.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastie, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
administrateur délégué : Léon Silvéreano.

réaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roucé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Poczta, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan, Loëz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean, vice-présidente ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémard, Colette Magnier, Robert Mélet, Georges Petit, Yvette Servin.

PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE

J. C. ARFOUILLOUX

L'ENTRETIEN AVEC L'ENFANT

L'approche de l'enfant à travers le dialogue, le jeu et le dessin

1 vol. 208 p., Coll. « Educateurs » **28,00 F**

M. D. MATISSON

L'ENTRETIEN AVEC LES PARENTS

Les relations de l'équipe éducative avec la famille

1 vol. 182 p., Coll. « Educateurs » **26,50 F**

G. RAIMBAULT

L'ENFANT ET LA MORT

Des enfants malades parlent de la mort

1 vol. 224 p., Coll. « Educateurs » **32,00 F**

J. R. BASCOU

L'ENFANT ET LE MENSONGE

Vérités et mensonges de l'enfant et de l'adolescent

1 vol. 272 p., Coll. « Educateurs » **36,00 F**

H. GIRAUD

L'ENFANT INADAPTE A L'ECOLE

L'action pédagogique auprès des enfants et adolescents psychologiquement et physiquement handicapés

1 vol. 216 p., Coll. « Educateurs » **32,00 F**

F. TOSQUELLES

LA REEDUCATION DES DEBILES MENTAUX

Introduction à l'aide maternelle et à l'éducation thérapeutique

1 vol. 340 p., Coll. « Pragma » **44,95 F**

G. PIATON

LA PENSEE PEDAGOGIQUE DE CELESTIN FREINET

1 vol. 320 p., Coll. « Nouvelle Recherche » **36,00 F**

14 RUE DES ARTS. 31000 TOULOUSE

PRIVAT

BIBLIOTHÈQUES FONTENEAU

Pour vos livres et vos bibelots



de Mendez/Warwick

catalogue gratuit



Dans ce catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrines, Éléments, pour tous les goûts, dans tous les styles à des **prix très intéressants grâce à la vente par correspondance.** Finition très soignée et Garantie totale de SATISFACTION ou REMBOURSEMENT.

Je désire recevoir le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX
tél. 41.68.53 +

107 EN 10

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 74-Les Carroz Flaine, studio conf., 3-4 pers., sem., ms. Ecr. Darrieu, 42, r. Madame, 75006 Paris.
- 92-Vanves à 40 m du périph., 50 m future st. M°, 4 p. ensol., tél., 3° ét. Tél. M. Alphandary 828-26-89.
- 05-Merlette, ski, F2, F3, 5-8 pers., ttes pér. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- Cannes, appt F3 meub. Ecr. Dr éc. Alsace, 21000 Dijon.
- Htes-Alpes 1300 m, ski, app. tt conf., 4 pers., vac Noël, fév., Pâques. Ecr. Athénion, 48, r. M.-Sangnier, 45400 Fleury-les-Aubrais, tél. 86-39-45.
- Hte-Savoie, 3 mn remontées, loc. libre pr classe de neige, janv., fév. Ecr. Dce éc. Pasteur 1, 94450 Limeil-Brevannes, tél. 925-99-07.
- Aix-en-Pce, 4 p. conf., cuis. b. situé. Ecr. Aouizerate, 211, r. St-Martin, 75003 Paris.
- 73-La Plagne, ski, studio gd conf., 3 pers., vac. Noël 980, mi-fév. A, B, C 520 F. Ecr. Cussaguet, 95, r. Chalais, 94240 L'Hay-les-Roses.
- Hte-Savoie, vac. hiver, meub. conf., 4 pers. Ecr. Segard, Verchères, 74210 Faverges.
- 05-Superdevoluy, alt. 1500, studio tt équ., 4 pers., 21-12 au 4-1-76. Ecr. Forot, 2 A, r. Thevenet, 69004 Lyon, tél. (78)28-93-01.
- Antibes, gd studio tt conf., ms ou vac. Ecr. P.A. n° 541.
- Espagne, 15 km plages Valencia, villa meub. 4 pers., jard., pins, poss. femme mén., Noël, Pâques 800 F. Ecr. P.A. n° 542.
- 95-Cergy, terrain 600 m pr. Oise pr agrément ou carav., 400 F an. Ecr. P.A. n° 543.
- Côte varoise, ds villa r. de jard., F1 tt conf., vue mer, ttes sais. Ecr. P.A. n° 544.
- Bd Dordogne, mais. pierre 5 p., jard. gar. Ecr. Brangé, 40, r. Largeteau, 33500 Libourne.
- Savoie, sports h., soleil, climat except., pays simple, studios tt conf. Ecr. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons.

ventes

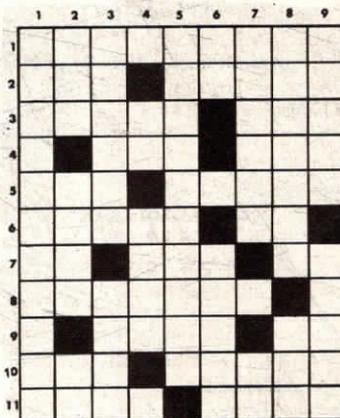
- 77-Vaires, 20 mn gare Est, ds parc, F4 tt conf., gd balcon + loggia, tél., asc., park. Ecr. P.A. n° 545 ou tél. 957-39-56.
- Indre, une très belle ferme ancienne remise en état au milieu d'un grand verger qui lui donne un air normand, 70 000 F. Ecr. Giraudeau, 18160 Lignièrès.
- 8 km mer, mais. ancienne pr 70 000 F ; 200 m village, terrain 4160 m², px 12 F le m². Ecr. Raynaud H., 66200 Trilla.

(Suite page 40.)

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 199



Horizontalement 1 - Plus le tirage est fort, plus il fait de la braise. 2 - Elle est priée de crever dans le désert - Service où un faux jeton peut écouler une pièce fausse. 3 - Train des équipages - Epouvantail. 4 - Ses nécrolopes furent profanées - Se porte mieux quand il est bien bas. 5 - Apatride qu'on ne saurait concevoir sans adresse - Ceux de la table peuvent conduire au lit. 6 - Entrées dans le passé - Talon de chéquier. 7 - Canton à l'est de Blois - Elle livre la friture à domicile - Note. 8 - Bâtiment à Concarneau. 9 - Il n'a pas attendu le mot d'ordre pour suivre le bœuf - Il en faut deux pour faire un gosse. 10 - Plantée comme un drapeau - Asile pour les braques. 11 - Dilemme shakespearien - Il se relâche en période de froid.

Verticalement. 1 - Celui qui oublie le service risque d'en être taxé. 2 - Passa de l'aigu au grave - Il fait pousser les favoris - Note. 3 - On l'arrondit avec des ronds - Soustraire. 4 - Conjonction - Sicilien coléreux. 5 - Le mystère de la chambre noire. 6 - Personnel - Garde-manger pour les gros bonnets. 7 - Les révolutions y sont perpétuelles - Démonstratif. 8 - Les compressés de la RATP, par exemple - Présent à Trafalgar quand les Anglais ont bu la tasse. 9 - Mises à mors par les picadors - Fils de la Marianne accroché au Sein de la mère patrie.

solution du problème 198

Horizontalement. 1 - Mandoline. 2 - Ecorce - II. 3 - Théâtre. 4 - Ré - Pampas. 5 - Ordinaire. 6 - Nouet - Ere. 7 - On - Revues. 8 - As - Art. 9 - Ecu - Oison. 10 - Serein - lo. 11 - Parleurs.

Verticalement. 1 - Métronomes. 2 - Achevon - Cep. 3 - Noë - Du - Aura. 4 - Drapiers - Er. 5 - Octante - Oil. 6 - Lerma - Vaine. 7 - Epieurs. 8 - Ni - Arrêtoir. 9 - Elysées - Nos.

échecs

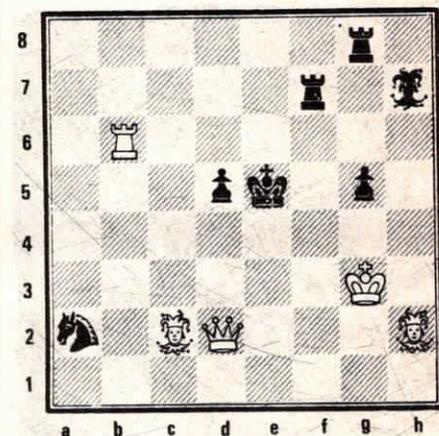
par Jacques Négro arbitre

solutionnistes à vos pièces !

Merveilleux Meredith dans lequel l'originalité était au rendez-vous. La clé sensationnelle est ampliative, et ce problème doit figurer en bonne place au livre d'or consacré à la mémoire de W. Meredith.

problème 2

S. Openoordt 1^{er} prix
« problémist » 1933



Les blancs jouent et font mat en deux coups (5 + 7 pièces)

- Deux points pour la clé, un point par variante.

Envoi des solutions à
Jacques Negro « Echecs »
Nice-Matin - B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 13 novembre

les jeunes et les échecs

v^e tournoi de Cagnes-sur-mer

Blancs : G. Mirales (9 ans)
Noirs : Le Mao (19 ans)

Est indienne

1.d4 Cf6 2.c4 g6 3.Cc3 Fg7.
Si 3...d5 4.cxd5 Cxd5 5.e4 Cxç3 6.bxc3 ç5 7.Fç4 Fg7 8.Cg—é2 0—0 9.0—0 donne une position connue.

4.e4 d6 5.Fg5.
Ou bien : 5.Cf3 0—0 6.Fé2 é5 7.0—0

Cbd7 8.d5 a5 9.Cfd2 Cdç5 10.Dç2 Fh6 !
et les noirs sont mieux.

5...Cbd7 ?

Meilleur : 5...h6 6.Fé3 Cg4 7.Fç1 ç5
8.d5 Fd4 9.Ch3 Cè5 10.Cf4 Da5 11.Fd2
g5 12.Cb5 Db6 13.Cxd4 çxd4 14.Cd3
Cbd7, etc.

6.f4 !

Les blancs mettent l'accent sur la case
« é5 ».

6...é5 ?

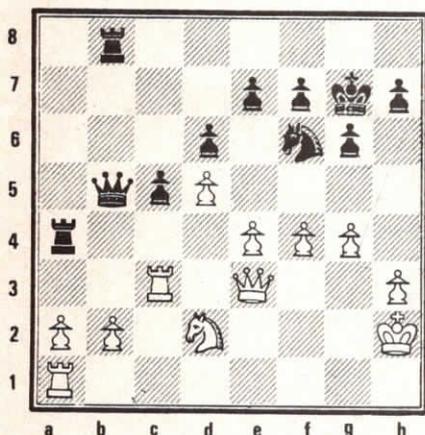
Encore une faute.

7.fxé5 dxé5 8.dxé5 Cxé5 9.Dxd8+
Rxd8 10.Cd5! Cè—d7 11.0—0—0 Ré3
12.Cxç7+ Aband.

La page est tournée. Les noirs perdent
la Ta8.

l'art de conclure

diagramme n° 1



Les noirs jouent et gagnent

Les noirs accumulent petit à petit leurs
forces aux endroits stratégiques et peu-
vent ainsi devenir menaçants.

1...Ta4xé4 !

Un sacrifice qui donne le gain !

2.Cd2xé4 Db5xb2+ 3.Tç3—ç2 Db2xç2+
4.Cé4—f2 Tb8—b2 5.Ta1—f1 Cf6xd5
6.Aband.

Si 6.Df3 Cç3 gagne. (O'Kelly - Vujavic,
Londres 1973.)

combats sans parole

partie : Planint-Ree (Wijk aan Zee,
1974)

partie yougoslave

1.é4 d6 2.d4 Cf6 3.Cc3 g6 4.Cf3 Fg7
5.Fé2 0-0 6.0-0

6.Ff4 Cç6 7.d5 é5 =
6...Fg4 7.Fé3 Cç6 8.Dd2 é5 9.d5 !
9.dxé5 ? dxé5 10.Tfd1 Dé7 !
9...Cé7 10.Tad1 Fd7 11.Fh6 Fxh6 ?
11...Ch5 et f7-f5 !
12.Dxh6 Rh8 13.Cé1 Cég8 14.Dd2 Dé7
15.f4 éxf4 ? ! 16.Txf4 Fé8 17.Dd4 Dé5
18.Df2 Cd7 ?
18...a6 !
19.Cb5 Cç5 20.Cxç7 Tç8 21.Cé6 !!
Cxé6 22.dxé6 Dxé6 ?? 23.Fg4 ! Aband.
si 23...f5 24.éxf5 gxf5 25.Fxf5 Txf5
26.Txf5 !

partie : jansa - Marovici (Italie 1974)
défense française

1.é4 é6 2.d4 d5 3.Cd2 b6 4.Cf3 Cf6
5.Fd3 dxé4
5...Fa6 ! 6.Fxa6 Cxa6 7.0-0 ç5 !
6.Cxé4 Fb7 7.Dé2 Fé7 8.Ff4 Cd7 9.0-0-0
Cd5 ?
9...Cxé4 ! 10.Fxé4 Fxé4 11.Dxé4 0-0 !
10.Fd2 Cb4 11.Fxb4 Fxb4 12.Cé5 ! 0-0
12...Cxé5 ? 13.dxé5 0-0 14.Cf6+ !
13.Cxd7 Dxd7 14.Cf6+ ! gxf6 15.
Fxb7+ ! Rh8
15... Rxh7 16.Dh5+ Rg8 17.Td3 !
16.Dh5 Rg7 17.Dg4+ Rh8 18.d5 !
18.Td3 ? Tfd8 19.Th3 Fd2+ ! 20.Rb1
(20. Rxd2 Dxd4+ 21. Dxd4 Txd4+ 22.Ré3
Fxb7 !) 20...Fg5 !
18...Tfd8 19.Td3 Fxd5 20.Th3 Fxg2 21.
Dxg2 Dd2+ 22.Aband.

brevet échiquéen

AJEC

Voulez-vous passer le brevet des
échecs ? Connaitre votre force ?

L'AJEC vous propose une petite bro-
chure. Au sommaire :

- les ouvertures ;
- le milieu de partie ;
- les combinaisons ;
- l'art de conclure ;
- les fins de parties ;
- l'actualité échiquéenne.

Un jeu, une distraction !

Si vous êtes intéressé, vous pouvez
demander cette brochure (8 F) en
envoyant un chèque postal ou bancaire
au nom de Jacques Négro, C.C.P.
257 351 U, Marseille.

ENSEIGNANTS...

Vous êtes aussi
parents !

lisez, tous les mois

l'école des
parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE SEPTEMBRE-OCTOBRE

- * Le camion de l'Ecole des
Parents
- * Nous, les parents :
réalités et limites de la par-
ticipation à l'école.
- * Ecoles nouvelles, écoles
parallèles :
que recouvrent ces éti-
quettes ?
- * La presse enfantine...
que les parents devraient
lire aussi.
- * Les sectes :
elles attirent les adolescents,
le vôtre peut-être ?
- * La radio scolaire :
pour la nouvelle année, un
programme prometteur mais
peu utilisé.
- * et toutes nos chroniques :
livres pour enfants, pour
parents, disques, cinéma,
santé...

*

Abonnement : 65 F

(10 numéros)

**L'école
des parents
et des éducateurs**

4, rue Brunel
75017 PARIS

Catalogue complet
de nos publications
sur simple demande
pour les lecteurs de l'Education

DES JEUNES DEVANT LA JUSTICE

PLUS QUE JAMAIS peut-être depuis quelques semaines, le crime est à la une des journaux, le crime et sa répression. Condamnation à mort d'un meurtrier de dix-sept ans, procès d'un adolescent qui, au cours de la reconstitution du crime, s'était « fait justice » lui-même en poignardant l'assassin — fort jeune lui aussi — de son père, septuagénaire assassinée par un gamin de dix-neuf ans, arrestation, pour cambriolage, du jeune homme qui s'était accusé du meurtre de la petite Dewevre, s'était ensuite rétracté et venait d'être acquitté... c'est surtout cette délinquance juvénile qui attire l'attention et entraîne les gros titres.

Selon les statistiques établies par le service central d'étude de la délinquance près la direction centrale de la police judiciaire, on a compté, l'an dernier, parmi les malfaiteurs arrêtés, 11,5 % qui avaient moins de vingt ans, 43,5 entre vingt et vingt-cinq, 22,5 de vingt-cinq à trente et 11,5 de trente à trente-cinq.

Ces chiffres sont évidemment inquiétants et l'on comprend qu'une réaction primaire puisse être de demander — et d'obtenir — un surcroît de sévérité pour arrêter cette vague de crime. Mais par-delà de cette attitude de colère, n'y a-t-il pas aussi matière à réflexion plus raisonnée ? On croyait savoir, depuis les grands criminologues (du XIX^e siècle en particulier), qu'un criminel était plus souvent un malade qu'un coupable. Et les statistiques ont hautement prouvé que la suppression de la peine de mort, dans les pays où elle a été décidée, n'a pas eu comme nécessaire conséquence un accroissement notable des délits majeurs.

Il faut bien, dit-on parfois, que la société se défende. C'est une réaction négative et, comme pour la maladie, il vaudrait certainement mieux qu'elle prévienne. Le fait-elle suffisamment et a-t-elle ainsi le droit de condamner sans appel ceux qui se mettent hors des règles qu'elle a édictées ?

Que l'on m'entende bien, il ne s'agit pas de considérer le crime

comme une juste révolte et le recours à la violence comme un droit fondamental de la personne humaine. Mais enfin la violence et le crime sont dans nos mœurs, et depuis toujours, et l'un et l'autre se couvrent souvent d'une apparence de légalité. Le sang est complaisamment étalé, plus que jamais même depuis que les media modernes ont donné à l'information une dimension planétaire et, surtout, fait pénétrer les images au cœur de chaque foyer. On en est sans doute venu à ce point que le crime, même quand il fait horreur, ne nous étonne plus. Il est un peu nos « jeux de cirque » dont, il faut bien le dire, beaucoup de nos contemporains se repaissent avec assez de sérénité.

Mais qui tue et pourquoi ? Ce sont des questions qu'aucun éducateur ne peut éviter de se poser. Qui, par ailleurs, après un premier délit, récidive pour un délit plus grave ? Un récent colloque à l'Unesco a révélé que 84 % des femmes incarcérées pour prostitution avaient « appris » en prison d'autres formes de délinquance et s'y étaient livrées, une fois rendues à la liberté. A quoi, dans ce cas précis, avait servi la répression ?

Quel doit donc être, en définitive, le rôle de la Justice ? Et cette ques-

tion aussi ne doit-elle pas être l'objet de débats, non seulement, comme on le voit aujourd'hui, au niveau des instances responsables et de leurs observateurs privilégiés, mais à un niveau « inférieur » et « antérieur », à celui des institutions éducatives ? Quelles règles de la vie en commun doit-on y enseigner, par la théorie et par la pratique ? Quelle préparation à la responsabilité d'adulte doit-on y assurer ?

Certes, tout ne dépend pas de l'éducation et il fallait être aussi optimiste que Victor Hugo pour affirmer qu'en ouvrant une école on fermait une prison. Si tout commence par l'enfance, tout continue par l'entrée dans un monde où il faudra trouver une place, dans un monde qui ne rejettera pas, qui n'opprimera pas, qui ne révoltera pas.

Ce monde plus habitable se prépare dès l'école et, s'il apparaît que celle-ci se contente d'être une image fidèle d'une société injuste ou même un appareil bien huilé pour la protéger et la renforcer, ne manque-t-elle pas alors à l'un de ses devoirs premiers ?

N'appartient-il pas au contraire aux enseignants de démontrer patiemment que le crime n'est pas une fatalité et qu'à plus forte raison, il ne peut être efficacement combattu par un talion légalisé.

Trop de stéréotypes traînent encore, comme celui qui veut que le crime ne paie pas, et se révèlent bien dérisoires en un temps où c'est aussi, souvent, l'honnêteté qui ne paie pas davantage. C'est bien évidemment d'une « morale », scolaire et civique, plus accrochée à la réalité que nous avons besoin et qu'il faut promouvoir pour demain en la préparant dans les esprits aujourd'hui. Et ce sont aussi les structures sociales et économiques qu'il faut hardiment penser et construire pour qu'elle s'y sente à l'aise, au lieu qu'elle ne reste, comme celle d'aujourd'hui, que le refuge des rêveurs ou le regret des nostalgiques.

Pierre-Bernard Marquet

les films des tout-petits

L'OFRATEME propose, pour la première fois cette année, des films spécialement conçus pour les élèves des écoles maternelles. Il s'agit de deux séries de 17 émissions-couleur, réalisées en vidéo et diffusées pendant les heures de classe.

La première série, intitulée « Passe, Passe, Passera », s'adresse aux écoliers de cinq à six ans. Artur, jeune homme rêveur, et Tova, oiseau de carton, leur feront découvrir (à partir du 6 novembre, le jeudi à 14 h 25 sur TF1) des jardins exotiques, des pierres, des acrobates... Outre son côté documentaire, ce programme s'attache notamment à attirer l'attention des enfants sur les formes grammaticales du langage.

L'autre série : « Trois petits tours », vise le public des quatre-cinq ans (le vendredi à 14 h 25 sur TF1, à partir du 7 novembre). Différentes séquences, courtes et variées, sont consacrées au monde animal, à des jeux, ou à des épisodes de la vie quotidienne. Autant de thèmes qui devraient, selon Jean Raynaud directeur général de l'OFRATEME, permettre aux tout-petits d'enrichir leur vocabulaire et de développer leurs capacités expressives par des mimes ou des exercices de psychomotricité. Cela, bien entendu, avec la participation active des enseignants !

FEN : attaquer les structures

« Il faut imaginer une conception nouvelle de l'éducation et de la formation initiale » a déclaré André Henry, secrétaire général de la FEN, à l'issue de la journée de réflexion et de propositions organisée le 13 octobre à Paris, par cette fédération. Cette journée, à laquelle participaient

600 délégués des quarante quatre syndicats nationaux et des unions départementales, a permis aux rapporteurs de dénoncer l'ampleur et les formes du chômage chez les jeunes, qu'ils soient ou non diplômés, et de mettre en évidence les effets de la « loi Royer ». De plus, selon la FEN, la formation initiale ne répond ni aux besoins des jeunes, ni à ceux de la société, en raison notamment de sa nature, de son contenu et du système actuel d'orientation.

Parmi les propositions de la FEN, André Henry a particulièrement insisté sur la « prolongation jusqu'à 18 ans de la période de formation initiale de tous les jeunes ». Il ne s'agit pas, a-t-il expliqué « de perpétuer un système d'éducation que la politique du pouvoir a rendu inadapté et d'obliger ainsi les adolescents à prolonger une scolarité traditionnelle ». Mais au contraire, il s'agit d'offrir aux jeunes « une période de détermination avec une composante formation générale et une composante formation professionnelle, qui repousse nécessairement la spécialisation hâtive ». Pour le secrétaire général de la FEN, cette proposition « rejette toute possibilité d'une réponse aux besoins du patronat ». Elle constitue, en revanche un choix politique : « Imposer des réformes au capitalisme en s'attaquant aux structures de l'économie ; aux

structures de la formation et de la préparation à la vie (...) c'est mener une lutte de classe pour une société socialiste ». Par ailleurs, une délégation de la FEN, conduite par son secrétaire général, a été reçue le 14 octobre à l'hôtel Matignon. André Henry a exposé au Premier ministre le sens et les motivations de la revendication sur le droit à la formation initiale jusqu'à 18 ans. Il lui a également indiqué le désaccord de sa fédération sur le projet de budget soumis au Parlement. Enfin, André Henry a confirmé à Jacques Chirac que la FEN apportait son appui aux revendications des centrales syndicales sur le droit à la retraite à 60 ans et le retour à la semaine de 40 heures.

le code à l'école

Le contrôle-surprise des cars de transports scolaires, qui s'est déroulé du 29 septembre au 4 octobre dernier sur l'ensemble du territoire, a atteint son objectif : attirer l'attention. « Il s'agissait de sensibiliser tout le monde au problème de la sécurité des enfants pendant leurs transports » explique le colonel



ils ont dit

René Haby, dans une circulaire aux inspecteurs d'académie et aux chefs d'établissement :

« Il faut considérer avec attention et compréhension le cas des élèves mariées ou mères célibataires (...) De telles situations ne peuvent motiver ni une exclusion, ni un refus d'inscription. Les élèves célibataires enceintes ou déjà mères ne perdent pas pour autant leurs droits à une formation générale et professionnelle. »

Alain Roux, secrétaire général du SNESup, au cours de sa conférence de presse du 15 octobre :

« Le bilan des cinq cents jours de la politique universitaire du pouvoir est extrêmement négatif. [...] Jean-Pierre Soisson étouffe la créativité novatrice, ou cherche à la dévoyer vers ses objectifs réactionnaires. [...] L'habit de scène déposé, Soisson n'est plus guère que le Poniatowski de l'enseignement supérieur. »

Le SNES, le SNESup, le SNCS, le SNEP et le SNPEN, après la journée de réflexion et de propositions de la FEN :

« Face à la politique du patronat et du gouvernement, nous affirmons que le droit au métier ne peut être assuré par la seule amélioration de la formation : il faut changer les conditions économiques, sociales et politiques. »

Le SNETP-CGT à l'issue de la réunion de son bureau national, le 3 octobre dernier :

« Dans l'immédiat, devant les refus réitérés du ministre de prendre en compte par une négociation véritable les problèmes des chefs de travaux, le BN en accord avec la section nationale des PTCT appelle l'ensemble des PTCT des CET à un arrêt de travail début novembre pour imposer cette négociation sur les conditions de travail et les problèmes indicielles. »

La fédération Cornec à propos de la loi Mazaud :

« En adoptant, à l'Assemblée nationale, après le Sénat, le projet de loi sur l'éducation physique et sportive, la majorité parlementaire confirme sa volonté de voir l'Etat se soustraire à ses obligations en matière d'éducation de la jeunesse, de la promotion de l'éducation physique et du sport pour tous. »

Le SNEP et l'UNEF, avec le soutien de la FEN, appellent à une journée de grève nationale et d'action le 7 novembre, jour de la discussion à l'Assemblée nationale du budget du SEJS, et déclarent que :

« Avec un projet de budget représentant les sept millièmes du budget de l'Etat, le gouvernement continue de sacrifier délibérément la jeunesse française. »

Lagache, chargé de mission à la Délégation à la sécurité routière. « L'opération ne visait absolument pas une catégorie professionnelle précise, comme certains l'ont pensé. Nous voulions aboutir, par une action spectaculaire, à une prise de conscience générale. Car enfin, les parents, les enfants et les éducateurs sont, eux aussi, concernés ».

Pendant cette semaine, les services de police et de gendarmerie ont donc contrôlé plus de 22 800 cars. Selon un communiqué publié le 3 octobre par le ministère de l'Intérieur, 6 760 infractions ont été constatées, dont : 460 cas de surnombre notoire (2 %), 130 cas de freinage défectueux ou de pneus lisses (0,4 %). 130 immobilisations ont été prescrites.

Par ailleurs, la gendarmerie a classé les accidents en différentes catégories. Ainsi, sur les 195 accidents concernant les cars de ramassage scolaire survenus en 1972 (année civile), 57 d'entre eux se sont produits à l'arrêt et 138 au cours de déplacements. Ils ont fait au total 221 blessés et 13 tués parmi les enfants transportés. Onze de ces accidents mortels ont eu lieu à la montée ou à la descente du car. Enfin, le nombre des enfants décédés pendant les transports scolaires est passé de un mort en 1970, à 12 en 1971 et 13 en 1972. Le nombre des enfants blessés, de 208 en 1970, à 209 en 1971 et 221 en 1972. Pour l'année scolaire 1973-1974, le bilan s'établit provisoirement à 8 tués et 121 blessés. L'augmentation du nombre des victimes s'explique notamment par le développement des transports scolaires et par l'accroissement de la population enfantine transportée : de 755 000 élèves à 1 700 000 en dix ans (l'éducation n° 235).

Faudrait-il multiplier les opérations « coup de poing » sur les cars scolaires pour enrayer le processus ? Par la peur du gendarme, en quelque sorte ? Pour sa part, la fédération Cornec demandait récemment « que l'action entreprise ne soit pas sans lendemain, mais qu'elle prenne une forme permanente ». A la Délégation

à la sécurité routière, on se montre plus réservé sur ce point précis : « Il n'est pas dit qu'un jour on ne refera pas un contrôle général. Mais pour l'instant, rien n'est décidé. En revanche, les forces de police et de gendarmerie peuvent, sur leur initiative, continuer les contrôles locaux. Cela fait partie de leurs attributions ». Quoi qu'il en soit, des mesures sont à l'étude pour renforcer la sécurité des transports scolaires. En accord avec les transporteurs, les parents d'élèves et les ministères concernés, la Délégation à la sécurité routière prépare actuellement un règlement sur le comportement des enfants dans les véhicules. Ce texte devrait être terminé le mois prochain. De plus, Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux Transports, va également proposer diverses mesures au prochain Comité interministériel. Enfin, les responsables de la Sécurité routière espèrent qu'un jour, l'éducation routière fera son entrée à l'école. « Il me semble indispensable, estime le colonel Lagache, que cette éducation routière à l'école d'ailleurs prévue par les textes prenne une place importante et suivie. De manière à ce que le comportement de la rue devienne quelque chose de naturel. »

aux journées de l'inspection

Prenant la parole aux Journées d'études des inspecteurs généraux, René Haby a défini le rôle accru que devaient jouer ceux-ci, pour contrôler ou plutôt « encadrer » les enseignants, surveiller la recherche pédagogique et établir des bilans destinés à préparer les décisions ministérielles. Il leur a demandé d'être, « sans servilité », les mandataires et les exécutants de ses réformes. Il a enfin annoncé que la responsabilité de la formation des maîtres devait revenir à son ministère et non au secrétariat d'Etat aux Universités.

Informations recueillies par C. Guigon

trois questions à

John Roper

vice-président de
la Commission de la culture et de l'éducation
au Conseil de l'Europe



En 1953 était signée la première convention européenne sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. Vingt années plus tard, la libre circulation des personnes s'occupant d'enseignement post-secondaire est-elle une réalité ?

Les progrès en ce domaine ont été extrêmement lents et continueront à l'être, en raison des réalités éducatives d'une part, politique d'autre part, fort différentes selon les pays. En effet, gouvernements et établissements hésitent à abandonner responsabilités et systèmes dont ils sont maîtres au profit d'autres normes qui leur sont peu familières. Le tout n'est pas de signer des conventions de reconnaissance mutuelle, il faut aussi les appliquer. Et là se présentent fréquemment des difficultés d'ordre social, économique ou même politique.

Le 1^{er} octobre, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a estimé « qu'il ne fallait pas essayer d'établir dès à présent une standardisation des diplômes dans tous les Etats membres ». Cela signifie-t-il : on efface tout et on recommence ?

Pas tout à fait. Les conventions existantes continueront à être appliquées ; l'information sur les mesures en vigueur se poursuivra. Mais la voie suivie depuis vingt années est momentanément ralentie au profit d'une approche plus globale du problème. La priorité va être donnée à la discussion du rôle et des structures futures de l'enseignement post-secondaire, et en particulier de la place des diplômes à ce niveau.

Pourquoi ce coup d'arrêt à une action qui dure depuis vingt ans ?

Cette volte-face est l'occasion d'un nouveau départ. Les tentatives isolées pour résoudre tel ou tel aspect du problème de la reconnaissance des diplômes ne peuvent donner des résultats durables, en raison de la variation dans les structures éducatives des pays. La difficulté est encore accentuée par l'ambiguïté qui entoure la finalité du diplôme. Celui-ci est-il un certificat d'une expérience et de résultats antérieurs ou indique-t-il une aptitude à une nouvelle période d'études ou à une profession ? Il est important de poser le problème de la reconnaissance des diplômes dans le cadre général de l'enseignement post-universitaire. Beaucoup de pays réexaminent actuellement de manière approfondie le rôle et la nature de cet enseignement. Pour l'instant il est ambivalent : conclusion de l'enseignement général, fondement de l'activité professionnelle d'une part, début d'une carrière universitaire d'autre part. Cette situation ne devrait normalement pas se prolonger avec la mise en pratique de l'éducation permanente. La clarification des finalités de l'enseignement post-secondaire pourrait ainsi permettre une approche constructive et européenne du problème de la mobilité des personnes. Je pense d'ailleurs que le rôle du Conseil de l'Europe est, en ce moment précis, de lancer et de conduire un programme intensif de discussions générales sur les structures éducatives actuelles et leur évolution.

Propos recueillis par Jean-Jacques Schaettel

L'agence photographique Fotolib — dont nos lecteurs ont souvent eu l'occasion d'apprécier les documents qu'elle nous avait fournis pour illustrer nos articles — vient d'être victime d'une inqualifiable agression. Six individus armés (dont l'action a ensuite été revendiquée par un organisme fasciste, le Groupe d'intervention nationaliste), après avoir ligoté et bâillonné les collaborateurs de l'Agence, se sont livrés à un pillage organisé : plus de 70 000 F de matériel détruit ou volé, milliers de documents incendiés. Devant cette atteinte à la liberté de l'information, nous tenons à dire toute notre indignation et à manifester à Fotolib notre fidèle sympathie.

René Maurice, président de l'UNEF-ex-Renouveau (animée notamment par des étudiants communistes) a appelé, le 14 octobre au cours d'une conférence de presse, « les étudiants à faire une rentrée combative ». Cette volonté devrait se manifester notamment du 21 au 24 octobre, à l'occasion de quatre journées d'action organisées par l'UNEF, pour protester contre le relèvement, en juillet dernier, des tarifs des œuvres universitaires. Pour René Maurice, il s'agit « d'un boycottage national des restaurants universitaires le 23 octobre en province et le 24 octobre à Paris, suivi de manifestations de rue en direction des rectorats dans chaque ville universitaire ». Un rassemblement est également prévu, le 24 octobre à Paris, autour du Centre national des œuvres.

Le SGEN-CFDT a rendu public, le 14 octobre au cours d'une conférence de presse, le texte d'un rapport ministériel sur « une politique à l'égard des personnels enseignants pour la période 1975-1981 ». On trouve dans ce document — que le ministère se refusait à publier — de nombreuses indications sur la situation des auxiliaires dans le premier et le second degré, ainsi que les hypothèses de recrutement pour les sept prochaines années, sans précision de choix. Selon le SGEN-CFDT, il ressort notamment de ce rapport que 40 % des maîtres auxiliaires du secondaire ne pourraient pas bénéficier de la titularisation par concours interne.

au B.O.

vie scolaire

• Journée nationale de la femme et Journée des Nations-Unies.

Le 24 octobre, les établissements d'enseignement sont invités, comme chaque année, à assurer la commémoration de la charte de San Francisco fondant l'Organisation des Nations-Unies.

Cette organisation ayant décidé de faire de 1975 l'Année de la femme, c'est autour des problèmes qu'implique l'étude de la condition féminine, tant dans le cadre de notre société que dans celui des situations sociales et économiques différentes, que devra être abordée l'évocation de l'action des Nations-Unies, la Journée des Nations-Unies devenant à cette occasion Journée nationale de la femme.

Le 24 octobre doit constituer le point fort de cette Année internationale de la femme, offrant l'occasion de faire un bilan des actions déjà menées et permettant de déboucher sur de nouvelles activités qui devraient impliquer avec le plus grand nombre possible de maîtres, les élèves soit dans le cadre de leur division soit de préférence dans celui, plus large, de l'école ou de l'établissement.

Pour faciliter la tâche des maîtres intéressés, il pourra être fait usage des documents et études publiés à l'occasion de l'Année de la femme, et qui sont tenus à leur disposition au secrétariat permanent pour l'Année internationale de la femme, 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

Cet organisme peut adresser directement sur demande un catalogue vous permettant de choisir les documents adaptés aux études prévues.

Il est recommandé également de s'inspirer des propositions de la circulaire ministérielle du 30 janvier et de prendre contact avec les délégués régionaux du secrétariat d'Etat à la Condition féminine (circulaire du 13 octobre 1975, B.O. n° 37).

Un rappel : le n° 58 de **Textes et documents pour la classe** (numéro spécial du 4 juin 1970, intitulé : La condition de la femme dans le monde).

• Campagne annuelle du timbre du Comité national et des Comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires (circulaire du 13 octobre 1975, B.O. n° 37).

Cette campagne se déroulera du 15 au

30 novembre. Les chefs d'établissements et les membres du personnel sont invités à prêter leur concours à cette campagne en organisant la participation des élèves à la vente du timbre, dans les conditions habituelles.

• Le concours national scolaire de la Prévention routière se déroulera en 1976, entre le 23 mars et le 1^{er} avril, à l'intention des élèves de CM 1 et CM 2 et des élèves des classes de premier cycle (circulaire du 13 octobre 1975, B.O. n° 37).

personnels-statuts

• L'échelonnement indiciaire applicable aux inspecteurs de l'apprentissage contractuels (indices bruts 370 à 835) fait l'objet de l'arrêté du 3 septembre 1975 (B.O. n° 36). Un autre arrêté de la même date attribue la même échelle aux fonctionnaires et agents titulaires de l'Etat, détachés dans un emploi d'inspecteur de l'apprentissage commissionné.

• Deux cents membres de l'enseignement français (et leurs conjoints) peuvent être reçus pendant quatre semaines dans les familles américaines aux Etats-Unis durant l'été 1976 (note du 12 septembre 1975 - B.O. n° 36).

• Les candidats à un emploi de professeur du second degré à l'étranger trouveront l'indication de la procédure à suivre dans la circulaire du 3 octobre 1975 (B.O. n° 36).

• Bourse de séjour à l'étranger (circulaire du 3 octobre 1975, B.O. n° 37).

Ces bourses concernent les PEGC et les PEG de CET, les maîtres auxiliaires et les élèves de seconde année des Centres de formation de PEGC. Quatre universités étrangères accueillent les boursiers : Exeter, Ludwigsburg, Pérouse et Burgos. Les candidats doivent avoir moins de 45 ans. Leur demande, conforme au modèle annexé à la circulaire, devra être remise au chef d'établissement le 24 novembre au plus tard.

• Une circulaire du 9 octobre précise les conditions d'organisation du stage de formation pour l'année scolaire 1976-1977 (B.O. n° 37).

• L'examen qui sanctionne la formation des directeurs d'établissements spécialisés vient d'être modifié par un arrêté du 26 septembre 1975 (B.O. n° 37).

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PRO-GRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 520 D

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +

Établissement privé

ÉDITIONS ROUDIL

53, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS

GRAMMAIRE FRANÇAISE STRUCTURALE

A. BAGROS

Collaboration Lucienne FELIX

INTRODUCTION PROGRESSIVE A LA GRAMMAIRE

La schématisation est proposée
SANS VERBALISME
à l'activité des élèves

PARTIR DE L'IDÉE POUR ABOUTIR A SON EXPRESSION

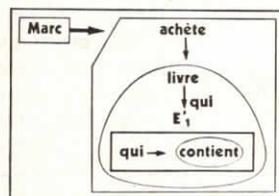
DES STRUCTURES GRAMMATICALES AU STYLE

LIVRES DE 6^e - 5^e - 4^e de 20 à 30 F

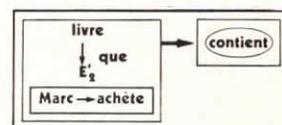
Avec des DICTEES préparées et des exemples de REDACTIONS composées par des élèves en groupe de travail.

E₁ Marc achète ce livre nouvellement paru qui contient de belles illustrations.

E₂ Ce livre nouvellement paru, que Marc achète, contient de belles illustrations.



E₁



E₂

LIVRE DE 3^e ET SECOND CYCLE
(sous presse)

- APPROFONDISSEMENT DE LA GRAMMAIRE
- VERS L'ÉTUDE DU STYLE

Catalogue sur demande

l'enseignement qui vient

Depuis que l'homme a posé
le pied sur la Lune,
l'Espace ne semble plus
faire recette.

Certes les exploits
des astronautes
se font rares,

Cependant il n'y a pas
que les vols habités.

Depuis le 4 octobre 1957,
où le premier Spoutnik
a été mis sur orbite,
5 000 satellites ont été
lancés dans le cosmos,
et, parmi eux, de nombreux
satellites utilitaires,
en particulier
des satellites
de communication.

Ils ont fait, en dix ans,
de substantiels progrès
et en feront encore...

Les Etats-Unis,
le Canada, l'Algérie,
le Brésil, l'Inde...
procèdent à diverses
expériences,
dans le domaine
de l'éducation.

Nous avons eu l'occasion
(l'éducation du 21-11-74)
d'en présenter une,
réalisée en 1974
par les Etats-Unis,
avec le satellite ATS-6,
(Applications Technology
Satellite-6).

En voici, aujourd'hui,
quelques autres.

TOUS LES PAYS, et spécialement
les pays en voie de développement,
doivent répondre à un défi sans
précédent en matière d'éducation.
De 1960 à 1968, la population
scolarisée pour l'ensemble de la
planète est passée de 325 à 460
millions d'individus, soit une pro-
gression de 40 %. Pendant ce
temps, la population mondiale a
fait un bond de 500 millions.

Si, depuis vingt ans, la scolarisation a doublé en Asie et en Amérique latine, quadruplé en Afrique, il n'en reste pas moins que le pourcentage des enfants qui vont à l'école n'atteint pas 55 % en Asie (Chine non comprise) et 50 % en Afrique. Quant à l'enseignement secondaire, il accueille 30 % des élèves sortis de l'école primaire en Asie et 15 % seulement en Afrique.

Ces données quantitatives, par leur manque de nuances, font apparaître la réalité sous un jour encore trop optimiste. Henri Dieuzeide, directeur de la Division des méthodes, matériels et techniques à l'Unesco, commente ainsi ces chiffres : « Ceux-ci ne tiennent pas compte des déperditions scolaires élevées ni du rapport entre le nombre d'élèves entrés dans les établissements scolaires et ceux qui y ont reçu un enseignement complet. Des estimations récentes indiquent qu'en Amérique latine, aujourd'hui, un élève sur deux abandonne l'enseignement en cours de scolarité et deux sur trois en Afrique. Le taux de redoublement n'est pas inquiétant : neuf élèves sur dix redoublent au moins une classe primaire en Afrique. En Amérique latine, la proportion est de quatre sur cinq. »

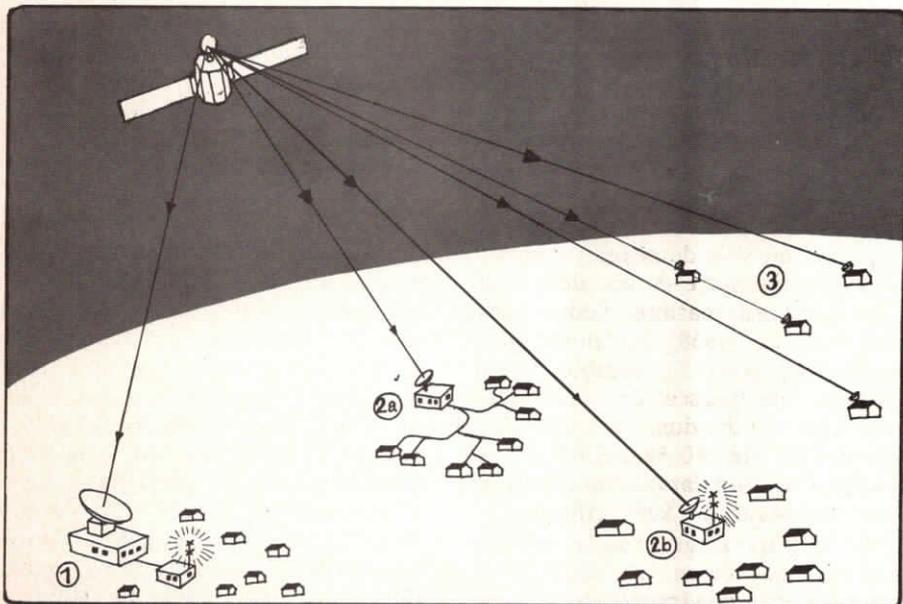
Ces statistiques peu encourageantes expliquent que ceux qui se préoccupent de ces problèmes au niveau national et international

soient à la recherche d'une méthode miracle pour promouvoir l'éducation sur une grande échelle et permettre ainsi le grand bond en avant nécessaire pour que l'« explosion éducative » rattrape et dépasse l'explosion démographique. Le satellite de communication associé à la télévision éducative paraît être la solution efficace pour y parvenir. Mais les pays industrialisés, eux aussi, ont des besoins éducatifs importants, en particulier pour l'éducation permanente et peuvent, de même, recourir à ces moyens nouveaux pour les satisfaire.

le SITE indien

Il faut noter que, sans attendre les satellites, nombre de pays en voie de développement (pour ne parler que d'eux) font déjà appel à la TV éducative : le Niger, le Mali, le Mexique, le Salvador, la Côte d'Ivoire... Selon qu'un réseau hertzien couvre déjà le pays ou que le satellite joue le rôle d'un réseau inexistant, son introduction aura un impact différent. Supposons qu'une quatrième chaîne, éducative, soit créée en France, le fait qu'elle soit transmise par satellite ou par réseau hertzien ne changera pas grand chose. Il n'en va pas de même pour l'Inde, le Brésil ou l'Indonésie : en permettant d'atteindre des villages où la TV n'a pas encore pénétré, le satellite crée une situation radicalement nouvelle. Elle le sera encore plus si ce satellite dessert un ensemble de pays, voisins ou non, diffusant un même programme éducatif. Dans ce cas, par ses immenses possibilités, le satellite apporte des changements de dimensions jusqu'alors inimaginables.

1 : contribution ou liaison point à point ; 2a : distribution via un réseau de câbles ; 2b : distribution via un réseau hertzien ; 3 : diffusion directe



Il existe trois sortes de satellites : les satellites de liaisons de point à point, entre deux stations au sol ou simultanément entre plusieurs paires (« accès multiple ») ; les satellites de distribution, engins spatiaux, plus gros et dotés d'un émetteur plus puissant, qui peuvent être captés par des stations réceptrices plus petites ; celles-ci peuvent alors retransmettre les images TV reçues à un réseau hertzien ou à un réseau de câble (télédistribution) ; les satellites de diffusion d'une puissance d'émission telle que leurs émissions peuvent être reçues dans chaque foyer avec des antennes de dimensions modestes (de 0,80 m à 3 m) moyennant l'utilisation d'un convertisseur.

Les satellites « domestiques », c'est-à-dire à usage national, — en service ou en préparation — sont actuellement les suivants :

Canada : les deux Anik (« frère » en esquimau), satellites dérivés des Intelsat 4, desservent deux grandes stations terrestres et 31 stations de moyenne importance, et peuvent atteindre les populations disséminées (250 000 personnes) qui habitent les quatre cinquièmes du territoire du Nord.

Algérie : depuis août, l'Algérie loue les services d'un satellite Intelsat, pour assurer ses liaisons intérieures ; quatorze stations au sol seront reliées entre elles par ce satellite.

Etats-Unis : la Western Union (entreprise privée de télécommunications) utilise deux satellites Westar pour retransmettre des communications téléphoniques, des télégrammes et des images TV. Trois autres projets ont été autorisés : un système de 3 satellites de 500 kg chacun pour la RCA Global Communications (téléphone et TV) dont le premier sera lancé en décembre 1975) ; un système de 4 satellites pour l'American Telephone and Telegraph (prévu pour 1976) ; un système de 3 satellites pour la General Telephone, qui semble abandonné pour raisons financières.

Japon : deux satellites assureront des liaisons téléphoniques en 1977 et alimenteront, au départ, 27 stations au sol.

Allemagne fédérale : vers 1980 un satellite de diffusion directe diffusera 3 à 5 programmes de TV.

Indonésie : deux satellites ont été commandés (le premier sera lancé en 1976) pour retransmettre des communications téléphoniques et des émissions TV pour les 5 000 îles du pays.

Iran : cet Etat aura bientôt son propre satellite d'une capacité de 12 canaux TV et pourra servir à des campagnes d'éducation.

Brésil : grâce à ATS-6 des expériences (projet SACI) se sont poursuivies, qui avaient été commencées avec ATS-3. Prochainement un satellite de 3 canaux vidéo et 6 canaux audio sera mis sur orbite, et sera suivi de deux autres, pour distribuer des images à 150 centres qui les renverront par réseau hertzien et pour une diffusion directe à 150 000 villages.

du ciel

La plus connue des expériences de TV éducative menée avec l'aide d'un satellite (bien qu'elle débute à peine) est celle de l'Inde. C'est aussi la plus ambitieuse. Le projet SITE (Satellite Instructional Television Experiment) — tel est son nom — est entré dans sa phase opérationnelle en juin dernier, mais il est en préparation depuis 1967. Il a recours au satellite ATS-6. Après les expériences réalisées aux Etats-Unis et au Brésil, ATS-6 a été déplacé le long de son orbite jusqu'au-dessus du Kenya, d'où il peut émettre vers l'Inde.

Cinq mille villages ont été choisis, dans dix zones situées dans onze Etats de la République indienne. Les quatre zones situées autour de Bombay, Ahmedabab, Delhi et Srinagar disposent d'une station au sol recevant les émissions spatiales. Celles-ci seront retransmises vers les téléviseurs par l'intermédiaire d'un émetteur hertzien existant. C'est la partie « satellite de distribution ». Les six autres zones regroupent chacune six cents villages ; qui seront atteints par diffusion directe (satellite de diffusion). Dans chaque village, un récepteur communautaire sera équipé d'une antenne de 1,50 m à 3 m d'envergure.

Ces cinq mille villages ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- « possibilité de maintenir un service de télévision dans la région sur une base continue, après la fin du programme SITE ;
- réunion de conditions agro-économiques ordinaires ;
- existence sur le terrain de facilités diverses et de structures susceptibles de satisfaire les aspirations et les attentes nées de la programmation télévisée.

Les villages sélectionnés présentent un éventail assez complet des

différents stades de développement. Certains connaissent un stade relativement avancé alors que d'autres sont moins développés. Les critères techniques les plus importants, pour la sélection des villages où sera pratiquée la diffusion directe, furent :

- la possibilité de disposer de sources d'énergie suffisantes ;
- une localisation appropriée ;
- une accessibilité permanente quelle que soit la saison » (Ramesh Chander).

Il est inutile de souligner combien les différences géographiques, politiques, linguistiques et culturelles compliquent l'expérience et donneront donc une valeur significative à ses résultats. En particulier, dans les zones couvertes, les habitants parlent huit langues : hindi, kashmiri, bengali, oriya, marathi, gujarati, tamul et anglais. Le fait que le satellite, outre une voie vidéo, comporte deux voies audio, ne résoudra pas le problème. Car il faut garder l'avenir dans le collimateur : en 1976, l'Inde envisage de disposer de son propre satellite INSAT pour desservir l'ensemble de ses 570 000 villages. Pour parvenir à une audience à peu près convenable, le satellite devrait parler une cinquantaine de langues et dialectes. Toutefois, INSAT n'offrirait que trois canaux vidéo et quatorze canaux audio.

Les objectifs de SITE ont été regroupés par ses responsables en deux catégories :

- objectifs primaires : contribuer aux objectifs de la planification familiale, favoriser le développement rural, contribuer à l'unité nationale ;
- objectifs secondaires : contribuer à l'enseignement général et à l'éducation des adultes, contribuer à la formation des maîtres, favoriser le développement de nouveaux secteurs économiques, améliorer les conditions d'hygiène et de santé.

Un programme de TV par satellite ne vaut que ce que valent ses programmes. L'expérience SITE,

prévue pour durer un an, à raison de quatre heures de programmes par jour, demande la réalisation de 1 460 heures d'émissions. Les programmes s'adresseront d'abord aux adultes, à raison de 30 minutes de TV par jour : 10 minutes éducatives suivies, ou précédées, de 20 minutes de divertissement (moitié chansons et danses de la région, moitié chants et danses d'une région voisine). Le satellite émettra une heure et demie le matin et deux heures et demie le soir. Les dix zones à desservir seront divisées en trois régions comportant chacune deux parties. Une même image sera émise vers chaque région et chaque partie recevra le son dans sa langue.

Le matin, une demi-heure d'émission sera diffusée à destination des écoles de chacune des deux parties. Le gourou, le maître qui assure l'enseignement dans le village, sera associé à l'opération ; durant les vacances, des programmes spéciaux seront émis uniquement à son intention. Le soir, le programme sera plus original : 40 minutes vers chaque région soit 30 minutes pour chaque zone selon la combinaison suivante :

1 : 10 minutes d'éducation en langue A.

2 : 10 minutes de divertissement en langue B.

3 : 10 minutes de divertissement en langue A.

4 : 10 minutes d'éducation en langue B.

Programme pour le public de langue A : 1 - 2 - 3.

Programme pour le public de langue B : 2 - 3 - 4.

Le but de ce chevauchement est de favoriser la compréhension entre régions voisines mais de langues différentes.

Les responsables des programmes avaient manifesté l'intention de mettre « en boîte » 1 000 heures de programme avant le début de l'expérience sur les 1 460 nécessaires. Ils sont largement en retard sur ce plan de travail, bien que le lancement de ATS-6 ait déjà dû

être retardé d'un an. Huit centres de production travaillent à la réalisation de ces émissions, six ne comportent que des installations de tournage de films et trois des studios de télévision et des installations de montage de films.

Tous les regards sont tournés vers l'expérience indienne. Mais avant même qu'elle ait débuté effectivement, des critiques se sont élevées : les objectifs retenus ne forment-ils pas un ensemble trop ambitieux ? N'aurait-il pas fallu se contenter d'un programme destiné à une seule des trois régions ? Cette expérience constitue cependant pour les autorités indiennes une période de rodage, préparatoire à la mise en service opérationnel, avant 1980, du satellite INSAT et de l'extension progressive de ses services à l'ensemble des villes et villages indiens — qui abritent la moitié des illettrés du monde entier. Une expérience trop simple n'aurait rien démontré du tout.

les systèmes régionaux

Un satellite domestique évite les difficultés très graves que soulèvent les problèmes politiques. Ceux-ci surgissent dès que plusieurs pays décident de lancer et, éventuellement, d'utiliser ensemble un même satellite. Néanmoins, pour les pays de moindre importance, ou moins riches, c'est évidemment la solution. Divers projets vont dans ce sens.

Ainsi les huit pays d'Amérique du Sud parlant l'espagnol (Argentine, Bolivie, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou et Venezuela) et réunis, ou séparés, par la Cordillère des Andes, ont élaboré un projet commun, SERLA (Système d'éducation régional latino-américain), qui se propose d'agir à tous les niveaux du système scolaire, du préscolaire au supérieur, sans oublier l'éducation des adultes et

l'enseignement extra-scolaire. A terme, en 1985, le système comportera au moins quatre canaux vidéo diffusant chacun dix-sept heures par jour, et ceci durant toute l'année.

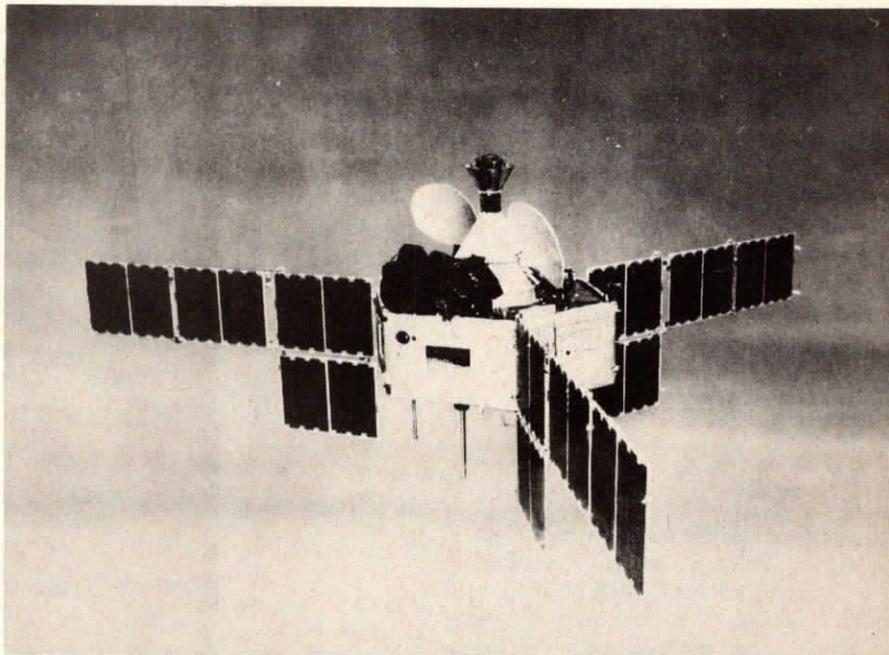
Les vingt pays de la Ligue arabe (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Lybie, Soudan, Syrie, Liban, Jordanie, Irak, Arabie Saoudite, Koweït, Royaume Arabe Yemen, Oman, Emirats Arabes Unis, Qatar, République démocratique du Yemen, Mauritanie et Somalie) ont signé en septembre 1974 un accord prévoyant la mise sur pied d'un système régional de satellite ARCOMSAT. Ce réseau spatial panarabe servira aux besoins domestiques de chacun des pays concernés et leur permettra d'établir des liaisons entre eux. Mais, malgré la langue commune, il n'est pas envisagé de programmes destinés à l'ensemble de ces pays.

Dès 1968, le Centre national d'études spatiales français, en collaboration avec l'ORTF, lançait l'étude Socrate : relié à un centre unique de production de programmes, un satellite placé au-dessus de l'Afrique arroserait 17 pays d'Afrique noire francophone. Un unique programme scolaire serait diffusé en langue française.

Socrate présentait deux originalités. D'abord c'était la première recherche vraiment sérieuse concernant un satellite régional alimentant un groupe de pays formant une communauté linguistique. Ensuite il démontrait qu'un satellite reviendrait moins cher que l'établissement d'un réseau hertzien couvrant les 17 pays à desservir. Cependant les autres hypothèses de départ apparaissent assez contestables : un centre de production unique, un programme de TV scolaire unique, l'utilisation du français... En outre Socrate souffre d'un défaut qui le rend suspect : il a été établi sans consultation des Africains.

Dans une première phase (1974-1979), devait être lancé un satellite dérivé de Symphonie, compor-

Symphonie : modèle de vol n° 1 en configuration opérationnelle



tant un ou deux canaux TV et neuf canaux audio. Ce satellite aurait alimenté 40 000 écoles d'une seule classe, soit 1,2 millions d'élèves. Dans une seconde phase (après 1979), un satellite de diffusion devait desservir 68 000 écoles, soit 13,4 millions d'élèves. En 1972, une étude préliminaire a été effectuée par l'Unesco, en coopération avec l'Union internationale des télécommunications et la Commission économique pour l'Afrique. Une mission d'experts s'est rendue dans sept pays d'Afrique occidentale, centrale et orientale. Elle a conclu que, si l'on continue à utiliser les moyens d'enseignement traditionnels, l'Afrique ne pourra assurer son enseignement primaire et moyen au plus tôt qu'en l'an 2000. Aussi recommandait-elle l'emploi massif de la radio et de la télévision. Un système régional composé de deux satellites géostationnaires, acheminant chacun trois canaux TV et pouvant desservir 800 000 points de réception (dont les 700 000 écoles existantes) serait capable d'éduquer 80 millions d'élèves et 50 millions d'adultes dès 1990. Le coût des satellites et des installations au

sol s'élèverait à 10 % du prix global de tous les budgets d'enseignement des pays concernés.

L'année dernière, s'est tenu à Addis-Abeba un séminaire conjoint ONU-Unesco, dont le but était de permettre aux participants de se familiariser avec les progrès réalisés dans le domaine des communications spatiales et d'en étudier l'application au niveau africain. Le séminaire a reconnu les avantages d'un système régional mais souligné qu'il ne pourrait satisfaire les besoins spécifiques de chaque pays. Les participants ont insisté sur la nécessité de coopération entre les pays africains. Ils ont recommandé la constitution de groupes ou de commissions nationales de communications. Il est évident que les pays d'Afrique ne présentent pas une homogénéité aussi grande qu'il y paraît de loin et que, fiers de leur jeune indépendance, ils ne voient pas d'un bon œil la proposition d'un programme de TV scolaire commun à un groupe de pays. Même limitée à l'échelle nationale, la TV éducative montre déjà les limitations de ce genre d'expérience.

Aucun projet précis de satellite national africain n'est en voie de réalisation. L'attitude de la Ligue arabe montre une voie possible : la mise sur orbite d'un satellite que chaque pays utiliserait pour satisfaire ses besoins domestiques. Ce serait une solution... mais l'Afrique aurait sans doute raté l'occasion de renforcer sa cohérence.

et
l'Europe ?

L'Europe spatiale a connu, on le sait, un certain nombre de mésaventures, mais au moins le satellite franco-allemand Symphonie 1, lancé depuis Cap Kennedy le 19 décembre dernier, fonctionne parfaitement, et Symphonie 2 a également été mis sur orbite en août. Par ailleurs l'ESRO réalise le satellite OTS (Orbital Test Satellite), maillon expérimental d'un futur réseau spatial régional européen.

Mais la TV éducative européenne ? Le symposium sur la radiodiffusion par satellite qui s'est tenu en Italie, à Frascati, a conclu à la possibilité de réaliser un satellite de diffusion européen avec un minimum de frais de développement. Il pourrait diffuser des émissions éducatives. Mais les programmes scolaires et universitaires des différents pays d'Europe sont si différents que les spécialistes ne voient pas comment créer un programme unique. Et il y a la barrière des langues et des cultures, sans compter celle des nationalismes...

Mis à part les projets de l'Eurovision pour utiliser un satellite dérivé de Symphonie en vue de réaliser des liaisons de point à point, aucun projet officiel n'est sorti sur le plan européen. Pour l'information et le divertissement, les échecs de l'Eurovision, en dehors de la retransmission d'événements sportifs, de mariages prin-

ciers ou d'enterrements, ne sont pas pour encourager les promoteurs de tels projets. Par ailleurs, les programmes « terrestres » couvrent bien les différents pays. Les téléspectateurs n'aspirent pas vraiment à un programme supplémentaire.

L'examen des divers projets de TV éducative par satellite à l'étude ou en voie de réalisation montre que, en définitive, le satellite n'est qu'un pipe-line qui transmet tout ce que l'on veut, un réseau à distribuer de l'enseignement. Il ne

fait pas de doute que, sur le plan technique, le satellite remplira bien sa mission, mais que sur le plan pédagogique, la TV éducative vaudra ce que vaudra l'enseignement dispensé. Ce sont la valeur des programmes et la façon dont ils seront reçus et exploités qui entraîneront le succès — ou l'échec. Nous sommes donc là devant des problèmes — de pédagogie — très « terre à terre », et bien loin de l'« espace »...

Jacques Dessauzy

impertinences

des génies aux hormones

On se demande vraiment à quoi peuvent servir les conclusions des études entreprises sur l'espèce humaine. Plus elles sont solides, moins elles sont contestées, plus elles ont de chances d'être interprétées à l'envers et de provoquer ce qu'elles auraient dû, justement, éviter.

La mise en évidence de l'évolution du jugement infantin a permis le perfectionnement du matraquage publicitaire précoce. La meilleure connaissance de la nutrition des bébés a engendré la concurrence des petits pots diététiques et lucratifs. L'importance de la liberté d'expression a provoqué le laisser aller, l'abdication ou le conformisme le plus bénéfiant.

Nous en sommes au gavage intellectuel.

Tout le monde sait que les champions des concours généraux, les « dans la botte » des grandes écoles, les futures « grosses têtes » et les promis à l'élite sont, en grande majorité, des enfants précoces. C'est ainsi : la lecture à quatre ans, la sixième à neuf ou dix ans, le bac à quinze ou seize... et c'est parti.

Quelle conclusion en tirent les parents, surtout s'ils font partie des milieux dits « évolués » ? Si nous parvenons à faire lire le chérubin à quatre ans, Polytechnique est en vue. D'où une attention fiévreuse, des incitations impatientes et un orgueil oppressant. Partout des petits génies que l'on va pousser, tirer, hisser, gaver, conditionner à coup de leçons qui n'en ont pas l'air, de jeux éducatifs, de cours particuliers, de passages de classe arrachés et d'interventions influentes.

Cette année le « coup des surdoués » donne au phénomène des proportions grandioses. Tant de familles se découvrent lésées dans leurs ambitions et leurs droits à la gloire engendrée, que la France devient la terre honteuse d'un génocide mozartien.

On a simplement oublié qu'on ne tire pas la queue du chat pour qu'elle grandisse. Les rares surdoués — ils existent, c'est vrai — filent quasiment seuls, sans qu'on ait besoin de leur faire avaler une syllabe pour papa, un paragraphe pour maman. Ils utilisent l'environnement et, bien sûr, réussissent d'autant mieux que celui-ci peut leur apporter plus. Mais l'entourage a peu de prise sur eux. On n'élève pas un surdoué comme on gonfle un poulet aux hormones.

Par contre, il est aisé de fabriquer un allergique scolaire, un complexé culturel, un caractériel et un révolté à force de maladroite sollicitude. A quand une belle étude sur le rôle de la vanité familiale dans le gâchis éducatif ?

Robert Mandra

intelligences et pédagogies

Et si, au lieu de dire intelligence, d'essayer de définir cette intelligence, de la calculer, de la mesurer, de la soumettre à des tests, on parlait, enfin, d'intelligences, au pluriel ? Si l'on cherchait alors à préciser les caractéristiques diverses de ces diverses intelligences, si l'on renonçait, en même temps, à y établir une hiérarchie entre ces formes différenciées ? Si, par voie de conséquence, on réfléchissait sur les méthodes d'enseignement qui répondent à ces attitudes intellectuelles ? Si, plus simplement encore, on se donnait comme premier objectif d'améliorer la communication pour améliorer la compréhension ? Peut-être constaterait-on que ce serait le meilleur moyen, et, pourquoi ne pas le dire ?, le seul pour faire échec aux échecs scolaires, pour contribuer à diminuer la distance qui sépare les individus qui ont des formes d'intelligence différentes.

Telles sont quelques réflexions que nous propose ici L. Massarenti, de la section de pédagogie des sciences économiques et sociales de l'université de Genève. Nous les extrayons de l'intervention qu'il a faite au cours du stage d'études organisé par la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE), en mai dernier au centre culturel Hanasaari, à Espoo, près d'Helsinki. Ce stage s'était en effet proposé de réfléchir sur le fait que les avantages dont bénéficiaient autrefois les jeunes orientés vers des études de type académique et le manque de motivation en faveur de l'éducation qui en résultait pour les autres au cours de la période de seize à dix-neuf ans devaient disparaître des structures éducatives de l'avenir. Mais, ajoutait le professeur Massarenti, « le gros travail reste, dans l'immédiat, la formation du corps enseignant, non seulement dans le cadre de la sensibilisation au système mais surtout dans celui des méthodes d'application et de préparation qui nécessitent une approche et un contexte fort différents de celui qui existe actuellement ».

DES COMMENTATEURS et critiques musicaux qui dis-sèquent, dimanche après dimanche, sur les ondes françaises, les œuvres de compositeurs célèbres et la manière de les interpréter, ont fait une déclaration intéressante au cours d'un débat. « Il faut comprendre avant de sentir » disaient ces messieurs. Cette petite phrase est symptomatique d'une attitude qui influence et conditionne notre société : l'intellect passe avant la sensibilité. Seul, le critère d'intelligence déductive doit permettre de tout résoudre (même en art !) et il est pour le moins étonnant de constater que l'in-

tuition ou les sensations auditives, visuelles, voire tactiles sont repoussées à l'état de mécanismes inutilitaires si la « raison raisonnable » n'est pas là pour diriger le tout. On en arrive ainsi à refuser, par exemple, le témoignage de l'intelligence intuitivo-divergente, sous prétexte qu'elle ne peut expliquer ni comment, ni pourquoi c'est beau, ou agréable, ou équilibré...

diverses formes d'intelligence

On perd donc de vue que l'intelligence déductive, cou-

ramment employée comme moyen de jugement dans les sociétés industrialisées, n'est pas la seule forme qui existe chez l'être humain. En effet, il faut considérer trois types de base qui constituent les trois plus importantes formes « d'intelligence ».

Décrivons-les brièvement :
• l'intelligence déductivo-convergente, ainsi nommée parce qu'elle recherche par déduction la solution d'un problème et parce qu'elle ne recherche qu'une unique solution, la « bonne ». Elle est donc convergente car toute sa recherche et ses démarches convergent vers un point précis : LA réponse

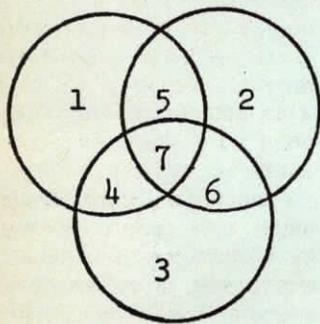
exacte et non UNE réponse exacte parmi d'autres ;

• l'intelligence intuitivo-divergente qui essaie d'envisager, pour une tâche ou un problème, la ou les solutions possibles, plausibles, pertinentes. Elle est donc d'une part « intuitive » car elle donne souvent une réponse à ses hypothèses sans pouvoir toujours expliquer le « pourquoi » et le « comment ». Elle est, à ce titre, faite d'intuition. Par ailleurs, elle se trouve être « divergente » car elle envisage le plus grand nombre de solutions possibles et elle reconnaît qu'elle n'est jamais exhaustive. Elle ne se contente en tout cas

pas d'une unique démarche même si cette dernière se révèle bonne ;

- l'intelligence pratique qui est d'ordre manuel, actif, moteur. Elle s'applique à des tâches qui nécessitent l'emploi d'outils et un matériau concret. Tout comme le deuxième type, elle ne cherche à expliquer ni le « pourquoi », ni le « comment ». Elle procède du « tour de main » et de subtilités qui ne peuvent ni s'expliquer, ni se mesurer. Remarquons que les démarches ou les processus pour aboutir à la résolution de la tâche peuvent être multiples et que les cheminement, pour le même résultat, varient d'un individu à l'autre.

Si maintenant, nous représentons d'une manière ensembliste ces trois composantes, nous obtenons les trois types de base déjà décrits et quatre sous-types, soit :



1 — Intelligence déductivo-convergente (forme développée par n'importe quel système scolaire) ;

2 — Intelligence intuitivo-divergente (assez peu développée par l'école) ;

3 — Intelligence pratique (très rarement développée par l'école) ;

4 — Type mixte, formé de 1 et 3 (assez rare) ;

5 — Type mixte, formé de

1 et 2 (assez représenté) ;
6 — Type mixte, formé de 2 et 3 (souvent représenté) ;
7 — Type mixte, formé de 1, 2 et 3 (assez rare).

Nous souffrons actuellement du déséquilibre qui existe au sein de ce système. L'école, et les types de formation, depuis Descartes, et plus loin encore, depuis Aristote, se sont particulièrement appuyés sur la forme 1, moyennement sur 5, assez peu sur 4 et 7, pratiquement jamais sur 2, 3 et 6 (à l'exception de la formation donnée dans le compagnonnage qui, elle, est essentiellement basée sur ces trois dernières formes).

Il résulte de ce qui précède que les individus des catégories 2, 3, 6 sont formellement lésés par le système et que la pédagogie qu'on leur applique est une « nourriture didactique » qui ne leur convient pas. Le 40 à 45 % d'échecs scolaires qui leur est attribué trouve en grande partie son explication dans ce fait.

Il est en outre à remarquer que le corps enseignant doit forcément, pour exercer, répondre aux critères du groupe 1 (autrement il ne « réussirait » pas). Il a donc tendance à perpétuer le système parce qu'il s'y sent plus à l'aise.

assouplir la pédagogie

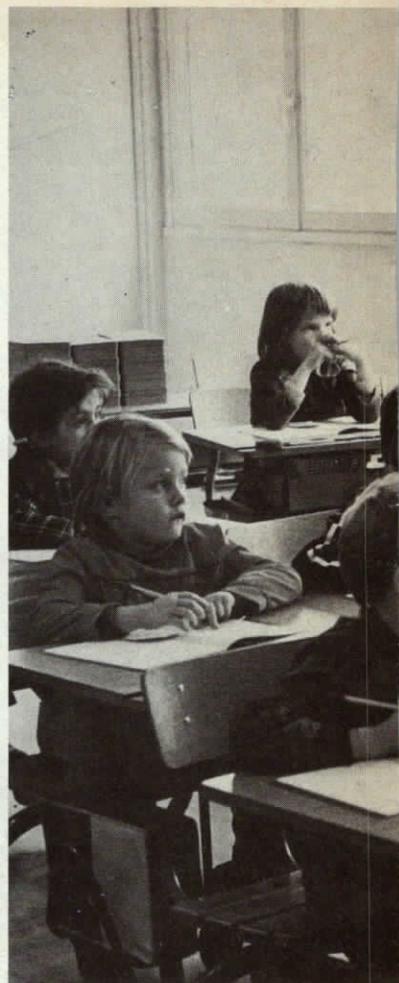
Ceci ne veut pas dire qu'il faut supprimer le système en question. Il a sa valeur et l'on peut constater que, grâce à lui, on envoie des hommes sur la lune ! Mais il est important et nécessaire de lui donner sa juste

place dans l'ensemble des « possibilités » de l'être humain et non le laisser proliférer au détriment des autres composantes humaines qui s'atrophient de plus en plus ou, comme pour certaines espèces, sont en voie de disparition.

Des recherches, que nous menons actuellement sur des adultes de type 1, nous montrent la pauvreté de leur production quand on change le système de références auquel ils sont habitués par suppression des référentiels déductifs. On voit également la sorte de panique qui s'installe dans le groupe quand il constate qu'il devient « incapable », « retardé ».

Comme il n'est pas trop abusif de croire ou de penser que notre civilisation aura besoin, à brève échéance, d'autres formes d'intelligence que l'intelligence déductive pour résoudre des problèmes d'ordre purement humain, il est donc grand temps de remettre en honneur des formes de pensée qui disparaissent de plus en plus des pays industrialisés, en particulier des modes de formation ou d'enseignement.

Les quelques propos qui vont suivre n'ont pas la prétention de fournir des solutions aux grands problèmes de l'heure. Ils ne désirent que modestement présenter une esquisse d'ouverture sur les principes de la communication qui peuvent, s'ils sont appliqués systématiquement, assouplir les formes « sclérosantes » de la pédagogie contemporaine (manipulation du principe déductivo-convergent comme moyen de mesure, de jugement et de sélection, quelle que soit la méthode



didactique appliquée).

Pour préciser le problème, disons qu'indépendamment de la prééminence d'un système de pensée (le 1) sur les autres, on assiste également à une disproportion dans l'utilisation de certaines facultés humaines par rapport à d'autres. Ce « privilège » s'exerce au détriment des fonctions peu favorisées. En outre, comme nous l'avons déjà noté, la « nourriture intellectuelle » acceptée par un individu n'est pas forcément celle qui conviendra au voisin. Si donc un maître veut améliorer le rendement de son enseignement, il doit d'une part déterminer les composantes électives de ses élèves et d'autre part bannir de sa méthode, de ses présentations ou de son matériel, la « nourriture » qui convient le moins à tel ou tel



*faire accéder
n'importe quel type d'élève
à n'importe quel type
de raisonnement*

type d'élève.

Le but poursuivi est de faire accéder, par la voie la plus adéquate, donc la plus rentable, n'importe quel type d'élève à n'importe quel type de raisonnement. On pourrait exprimer autrement cette idée en disant : partir avec un élève de la catégorie où il se sent le plus à l'aise pour lui permettre d'accéder, en fonction de ses aptitudes, aux autres catégories.

les schémas éducatifs

Pour mettre en application ces notions, il nous faut d'abord constater que, chez tout individu, l'utilisation de ses « facultés », à des degrés divers, sont l'audition (que nous note-

rons A), le langage (L), les aptitudes manuelles (M) et la vision (V).

La pédagogie traditionnelle, par exemple, aura tendance à privilégier A (les élèves doivent beaucoup écouter), V un peu moins (les élèves regardent ce que montre le maître : le tableau noir, une carte de géographie, etc.), encore un peu moins L (spontanément les élèves s'expriment peu) et presque jamais M.

La pédagogie institutionnelle favorisera beaucoup L, relativement A, peu V, pratiquement jamais M.

(Pour simplifier le texte, nous appliquerons, à partir de maintenant, les conventions suivantes : une faculté très privilégiée viendra en caractères gras (exemple : L), en minuscule, une faculté assez privilégiée (v) et en capitale une faculté relative-

ment peu employée (A). Une faculté rarement mise à contribution disparaîtra simplement de la notation.)

Ceci posé, disons que la pédagogie qui devrait correspondre aux catégories 2, 3, 6 aurait, pour être efficace, le schéma suivant : **M, v, A**.

Dans la pratique, le maître doit connaître les schémas préférentiels de chaque catégorie et les contraintes qu'il doit s'imposer.

Sans entrer dans le détail, disons que l'application du système analytique dit des « multiplications latines » permet, à partir de contraintes, de définir et d'obtenir les séries possibles tirées de la combinatoire bâtie sur le schéma préférentiel.

Comme nous l'avons vu, l'école traditionnelle répond au schéma **A v L** (M dispa-

rait de l'ensemble). L'application du système analytique va nous donner 16 combinaisons telles que ALA, VLA ou VAA, c'est-à-dire : « écouter - s'exprimer - écouter » ou « regarder - s'exprimer - écouter » ou encore, « regarder - écouter beaucoup ».

La pédagogie institutionnelle, pour son compte, répond plus particulièrement au schéma L a V avec des séries du type LVL, LAL ou LLA soit : « parler - regarder - parler », « parler - écouter - parler » ou « parler beaucoup - écouter ».

Or, dans le cas d'un adolescent qui aurait une bonne habileté manuelle, doublée d'une bonne mémoire visuelle et auditive, les schémas ci-dessus ne conviennent pas. Le critère préférentiel sera **M v A** car on sait qu'il existe plus de relations entre la vision et la motricité qu'entre l'audition et les aptitudes manuelles. Les séries, encore au nombre de 16, prendront alors la forme MVM « essaie - regarde - essaie », ou MVA « regarde - essaie - écoute », ou encore AMV « écoute - essaie - regarde ».

Comme on peut facilement s'en rendre compte, la préparation d'un enseignant, sur le même sujet, prendra une forme différente selon qu'on applique le schéma **A v L**, le schéma **L a V**, ou le schéma **M v A**. Une application systématique des fonctions préférentielles permet de compenser le déséquilibre qui existe dans les classes qui ne se préoccupent pas des différences entre individus et du développement hétérogène, voire anarchique, de leurs aptitudes et de leurs « facultés ».

Abordons maintenant la notion de *niveaux* ou *degrés d'abstraction*.

Il faut entendre, par « niveau ou degré d'abstraction », l'idée plus ou moins générale, plus ou moins précise, que l'on se fait d'une « chose » et pour la description de laquelle nous utilisons des symboles verbaux ou non verbaux.

qu'est-ce qu'une chaise ?

Nous nous trouvons en général dans trois situations :

- nous avons à notre disposition l'objet lui-même : par exemple, une chaise de cuisine ;
- nous sommes hors de la vue de l'objet et nous nous en forgeons une idée (qui n'est naturellement pas l'objet lui-même.) Nous pouvons imaginer une chaise en bois naturel ou peint mais nous pouvons tout aussi bien nous représenter une chaise avec siège plastique et tubes chromés. Toutes ces images, bien que diverses, correspondront au concept « chaise de cuisine » ;
- enfin, nous avons un « symbole-mot » qui est une abstraction de l'idée et que nous employons pour communiquer mais qui n'est toujours pas l'objet lui-même.

De plus, non seulement les idées, mais les mots que nous employons se situent à différents « niveaux d'abstraction ». Selon le niveau que nous choisissons, la *communication* et sa *compréhension* sont plus ou moins aisées.

Prenons un exemple pra-

matique. Considérons « ma chaise de cuisine avec un siège en plastique jaune et des tubes chromés » et envisageons les niveaux ou degrés d'abstraction qui peuvent lui être attribués. Nous procéderons du concept le plus général pour aboutir au plus particulier. *Niveau ou degré 7* : « une pièce du mobilier ». Cette déclaration est à un degré tel d'abstraction qu'elle élimine la quasi totalité des caractéristiques de mon objet. Ce peut être aussi bien une table qu'un fauteuil-club ou une chaise pour bébé.

Niveau ou degré 6 : « un siège ». Toutes les pièces du mobilier autre que « siège » sont éliminées mais l'objet n'a pas de consistance dans mon esprit. Ce peut être n'importe quel type de siège.

Niveau ou degré 5 : « un siège de cuisine » fournit quelques indications qui me permettent d'éliminer tout siège qui a sa place ailleurs qu'à la cuisine.

Niveau ou degré 4 : « une chaise de cuisine » nous fournit l'indication sur le type de siège et permet d'éliminer la catégorie « tabouret », par exemple. *Niveau ou degré 3* : « ma chaise de cuisine avec un siège en plastique jaune et des tubes chromés ». Cette déclaration se rapporte au niveau 2. Elle tente de représenter le mieux possible cet objet mais elle en supprime passablement de caractéristiques : le degré de teinte jaune, la forme du siège, l'épaisseur des tubes, l'allure du chromé, etc.

Niveau ou degré 2 : l'objet lui-même que l'on peut voir et que l'on peut toucher. Ce n'est plus le mot ni des

explications à son propos. Cependant, cet aspect omet encore de nombreux points. *Niveau ou degré 1* : C'est la chaise en tant que phénomène moléculaire polymérisé, électrolysé, coulé, soudé, etc. C'est le monde infini, multiple, mouvant des caractéristiques dont l'énoncé total est impossible mais dont la précision approchée de l'objet est grande.

Comme on peut s'en rendre compte, un « degré d'abstraction » trop général conduit à une incompréhension. En pédagogie, tout descriptif *verbeux* détermine chez les élèves des catégories 2, 3, 6 un « blocage intellectuel ». En principe, il faut s'en tenir, lors des premiers contacts, aux niveaux 2 et 3 (en particulier le niveau 2). Les autres sont ou trop riches (niveau 1) ou trop généraux (niveaux 4 à 7).

Les « niveaux d'abstraction » et le mode de référence aux « objets » sont très importants. En effet, si un être (source d'émission) et un autre être (centre de réception) n'ont pas la même conception des « symboles-mots » et n'utilisent pas le même « degré d'abstraction », alors la communication est pauvre ou se transmet mal. Elle est alors source d'incompréhension, d'énervement, voire de discussion ou d'animosité.

une pédagogie du fait direct

La compréhension et l'application systématique des principes qui précèdent, préparent à une bonne communication donc à une bonne

formation de l'enfant ou de l'adolescent.

En résumé, disons qu'un niveau d'abstraction trop élevé et des référentiels trop vagues sont néfastes. Un maintien de la communication aux niveaux 2 et 3 est de loin préférable. Des référentiels de l'objet, invérifiables par une méthode quelconque ou par un simple contrôle direct (objet-sujet, de type tactile, visuel, etc.), conduisent à une divergence d'opinion d'un individu à l'autre. Notre passé, notre milieu, notre formation « chrono-factorisent » (1) différemment chacun d'entre nous ce qui conduit à une divergence certaine de nos motivations et de nos motifs d'un individu à l'autre. Nos sens sont loin d'être développés de la même manière, donc loin d'être identiques. Nous vivons tous en milieu hétérogène. Nos jugements sont aléatoires et variables. Il est donc primordial de pouvoir vérifier *directement*, protocole *exactement*, *dater...*, et s'entendre au préalable sur les référentiels pour employer le même contenu linguistique.

Il faut donc appliquer une *pédagogie du fait direct* afin que le décriptage ou le décodage d'un système ne varie pratiquement pas d'un individu à l'autre.

(1) Néologisme emprunté à A. Marshack (*Les racines de la civilisation*, Plon, 1972). « Grâce au langage, les idées sont transmises d'une génération à l'autre. L'être est ainsi « chrono-factorisé ». Il l'est dans le temps (chrono) et en fonction de facteurs qui varient d'une région à l'autre, d'une ethnologie à l'autre, d'une civilisation à l'autre. C'est donc sa « culture », son milieu ambiant ou socio-culturel qui conditionne ses pensées, ses actes et sa manière de percevoir les problèmes. » (L. M.)

psychologie et pédagogie

Steven Rose

Le cerveau conscient

Seuil, coll. « Sciences ouvertes », 438 p., 60 F

« Les deux thèses de ce livre sont que, chez tous les humains, la qualité d'homme consiste à posséder un cerveau capable d'interaction d'une façon magnifiquement souple avec l'environnement, et que les différences de performances et de comportements entre individus reflètent des différences de leur cerveau. »

Ainsi, au centre même de son ouvrage (p. 193), Steven Rose révèle ce qui donne à son propos un ton passionné, très différent de celui que l'on rencontre habituellement dans de semblables études. Car, qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit d'abord d'un exposé précis de tout ce que l'on sait actuellement sur le cerveau, par un neuro-biologiste qui anime, en Angleterre, un groupe de recherche pluri-disciplinaire.

Mais l'habile vulgarisateur est avant tout un philosophe qui s'interroge sur le destin de l'homme, le déterminisme fonctionnel, les finalités des pouvoirs de la science, les droits et les devoirs du savant. Persuadé que l'état des connaissances et des recherches, à un moment donné, reflète autant qu'elle les détermine la vision que l'homme a de lui-même et de l'univers, Steven Rose part d'une histoire des sciences du cerveau. Après une analyse progressive des divers modes d'investigation qui débouche à chaque fois sur les problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs contemporains, Steven Rose revient aux questions des déterminants sociaux et idéologiques de la recherche, en abordant très directement l'épistémologie et la politique. L'intelligence de l'homme, son pouvoir de comprendre, d'apprécier, d'agir et de modifier son environnement sont un enjeu. Pour l'auteur, l'homme de science ne peut éluder les responsabilités de la connaissance en s'enfermant dans sa technique disciplinaire. « Le cerveau a-t-il un avenir » est

le titre du dernier chapitre ; pour qui ? et pour quelles fins ?

Robert Mandra

Anne Ancelin Schutzenberger

Introduction au jeu de rôle

Privat, coll. « Mésopé », 192 p., 26,75 F

Cet ouvrage est sous-titré : « Le sociodrame, le psychodrame et leurs applications en travail social, dans les entreprises, en éducation et en psychothérapie ». Comparée à l'ambition de ce programme, la minceur relative de l'ouvrage ainsi que sa lecture aisée pourraient laisser croire que le jeu de rôle est une technique anodine, facilement maîtrisable par les amateurs. En fait, il s'agit ici, non pas d'un manuel d'apprentissage dont l'auteur, psychosociologue bien connue, notamment pour avoir introduit en France le jeu de rôle, le psychodrame et le « T-Group », n'hésite pas à souligner les difficultés, mais plutôt d'une introduction à cette pratique.

Pour ce faire, l'auteur met en lumière, à partir de l'œuvre de J.L. Moreno, les caractéristiques de cette technique et elle précise ses champs d'application. En ce qui concerne le domaine éducatif, le jeu de rôle est évoqué à propos de l'enseignement des langues vivantes, de la grammaire latine, de la géographie et de l'histoire.

Assez bref, clair et imagé, ce livre permet de comprendre l'utilité de cet instrument d'information et de formation qu'est le jeu de rôle, sans qu'il soit question d'apprentissages et de mises en action. Pour ce faire, l'auteur renvoie à la bibliographie détaillée qu'elle a constituée et rassemblée en fin d'ouvrage. Mais ce livre n'est pas qu'une introduction au jeu de rôle. Il offre aussi la possibilité d'accéder à une meilleure connaissance de soi. Car, tout comme le remarque le Dr Henri Sztulman dans sa préface : « Il s'agit pour chacun de comprendre le fonctionnement qui est le sien, d'évaluer et d'apprécier les rôles qu'il assume

— ou ne peut assumer — et de se réajuster sans cesse à la vie actuelle et à venir. »

Pierre Ferran

François Faucher

Une pédagogie de la vie par la vie.

Frantisek Bakulé

Fleurus, 255 p., 36 F

« Voici comment naissent chez nous les initiatives de création artistique et comment est organisé notre enseignement éducatif des enfants. On débute par un jeu qui est à la mesure des intérêts enfantins et de leur besoin de se décharger par un acte. Du jeu, par une transition insensible, on passe au travail et celui-ci a une valeur pratique. Ce travail, dans une société d'enfants bien organisée devient collectif. Au cours de ce travail, il se développe dans les enfants eux-mêmes un intérêt si profond, et il surgit des questions si vives et si pressantes qu'il leur faut de toute nécessité une réponse. Ces réponses, je les donne quelquefois moi-même. Mais souvent, j'incite les enfants à se procurer la réponse... »

Bakulé, vous connaissez ? Sûrement pas. Vous chercherez vainement trace des idées et de la vie de cet homme qui, envers et contre tout et tous, passa son existence à mettre en pratique une foi pédagogique et un amour de l'enfant bouleversants. Réussir à faire en sorte que des enfants gravement handicapés physiques fassent vivre par leur travail et tout en poursuivant leur éducation, la « maison » qui les accueille, monter une chorale avec ces mêmes enfants et qu'elle ait une renommée mondiale (voyages aux U.S.A. et en Europe), réaliser tout un programme pédagogique à partir des notions généreuses, mais si inquiétantes et fragiles, parfois de responsabilité, de liberté, de créativité de l'enfant, voilà ce dont fut capable et... coupable Bakulé !

Vous ne le connaissez sûrement pas ; il a suffisamment choqué en son temps pour vous émouvoir aujourd'hui et, peut-être vous convaincre, si vous en avez la force. Cela se lit comme un roman et se médite mieux qu'un traité de pédagogie. N'hésitez pas, lisez ce livre de réhabilitation.

Christian Cousin

pour votre classe

■ **Problèmes série violette** de Marcel Dumont (OCDL, 65, rue Claude-Bernard, 75005 Paris - guide de 84 p. : 25 F, coffret de 48 cartes : 15 F) : inspiré du projet mathématique Nuffield, ce matériel, destiné aux enfants du CM2 jusqu'à la 5^e, se propose de porter l'accent sur la façon d'apprendre et non sur ce qui doit être enseigné. La notion fondamentale étant que les enfants doivent rester libres d'effectuer leurs propres découvertes et de penser par eux-mêmes afin d'assurer la compréhension et non pas la répétition aveugle. Les fiches du coffret présentent différents problèmes qui, au point de vue de la difficulté, se situent entre ceux de la « Série verte » et de la « Série rouge », précédemment parus aux mêmes éditions. Ils s'appuient sur le fait que, pour acquérir la compréhension, les enfants ont besoin de manipuler des objets tels que marrons, allumettes, perles, cartons découpés, etc., avant d'aboutir aux abstractions. Le fascicule-guide, réservé aux maîtres, ne concerne ni une période, ni un âge précis. Il permet d'élargir les problèmes proposés, de développer les thèmes et de poursuivre la recherche au-delà du simple corrigé. Il contient, en outre, des contrôles, des suggestions précises d'enseignement, des idées de discussion à mener en classe et d'activités extra-scolaires.

■ **A la découverte d'une banque**, par Janine Coulon (18 diapositives et une notice pédagogique de 25 pages, 48 F. Ed. Diapofilm, 1, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris). Il n'y a rien de plus banal aujourd'hui qu'une banque. Mais voilà une banalité qui cache bien des ignorances... en particulier pour un enfant d'une dizaine d'années. Les diapositives choisies par Janine Coulon, et la notice qui apporte au maître des précisions et des propositions d'utilisation, lui permettront d'informer plus sérieusement les élèves sur la vie d'une banque, le travail qui s'y fait, les diverses opérations bancaires. Et quoi de plus indispensable que d'enseigner ainsi les rouages de la vie quotidienne ?

vos expériences

des maîtres humanistes pour nos écoles moyennes

NOUS AVONS PRÉSENTÉ sommairement quelques types de leçons (1). Nous avons dit ou laissé entendre que, dans les meilleurs de ces cas, les bons élèves seraient assurés de pouvoir aisément mémoriser, puis restituer une assez bonne reproduction du cours. C'est, en gros, ce que nous faisons traditionnellement. Il est bien admis que les « créatifs » sont des gêneurs, non de ces « bons élèves » qui ravissent les enseignants. Je voudrais bien dire que l'on acquiert autre chose que le cours ; mais je n'en suis pas sûr du tout, car je ne veux tenir compte ici que des acquisitions assurées à la plus vaste majorité, sinon l'unanimité des élèves.

Ainsi, au total, à l'heure actuelle, quel manque à gagner ! Même sur le plan du Savoir, objectif de tradition. « Ils ne retiennent rien, parce qu'ils n'apprennent pas leurs leçons ! »

Eh bien ! s'il en est ainsi, et que pourtant, de par la loi, ces adolescents viennent nous rencontrer au long de quatre années de leur adolescence, pour se trouver majeurs, électeurs, si peu après nous avoir quittés, il nous faut redéfinir notre mission. Le professeur ne doit peut-être plus se considérer comme l'unique dispensateur d'un savoir préconditionné en programmes et leçons que les élèves seraient avides de recevoir. Celui qu'on vient trouver, car on vient le trouver... s'il ne se détourne pas à l'approche, c'est l'adulte solide, l'adulte sur qui on peut s'appuyer, auquel on peut aussi se frotter. Il n'en concevra nulle horreur sacrilège, car il sait que le jeune a un besoin vital de se connaître. Et

l'on ne se connaît que par des actes et par les autres. Le professeur alors, exigeant mais disponible, gratifiant les personnes-élèves de la dignité humaine, ne sera plus seulement enseignant d'une « matière », il sera un « Maître » formant ses disciples par la pratique d'une « discipline ».

Cela existe : en voici un.

Une classe de troisième « ordinaire », c'est-à-dire dans un petit CEG, recevait une « commission » de cinq professionnels. Je veux parler de gens habitués à apprécier la valeur réelle du travail des enfants, des gens qu'on n'aurait pas aisément dupés par un « montage » artificiel et sans lendemain.

On a vu tout le groupe autour d'une vaste table (valeur d'une demi-classe). Le maître, parmi les autres, en fonction d'animateur discret, amorçait et relançait le débat, soutenait le développement, suscitait les critiques... sans jamais laisser paraître qu'il possédât d'avance « la » solution et qu'il ne s'agissait que de refaire, par d'autres voies, un parcours arbitrairement arrêté par lui.

J'aurais dû dire que c'était une séance d'expression orale et de préparation à l'expression écrite.

On fit le point des travaux en cours, inspirés par une récente visite : formes diversifiées selon les personnes ou les équipes.

Puis les jeunes gens présentèrent leurs « témoignages de notre temps ». Sans lire — expression orale — plusieurs élèves rapportèrent des incidents, faits divers, observations glanées dans le quartier. Il y eut même un jeu à trois compères : trois amis se renvoyant la balle pour présenter en trois tableaux et une mise en page le « portrait-en-action » du concierge de l'un d'eux. On ne manquait ni de débattre sur le fonds, ni de faire telles remarques opportunes sur les qualités ou embarras de la forme. Le maître montra alors comment un auteur pouvait donner vie à divers personnages par les formes variées dont ils rapporteraient un même événement ; cela introduisit le nouveau travail écrit (le n° 10, dit-on) à l'énoncé duquel les enfants collaborèrent, comme à toute la vie de leur collectivité.

Les visiteurs, unanimes, étaient enchantés. Ils avaient le sentiment d'avoir rencontré là ce que pourrait être la classe d'aujourd'hui, celle qui s'est libérée des modèles anciens. Les

« bons élèves » soutiendraient la comparaison avec ceux de naguère : ils se retrouveront dans un des plus réputés lycées de Paris. Mais ils ne « sont » pas la classe. La classe existe en soi, corps et esprit, avec le professeur et non pas contre ni à côté. Son caractère est fait d'une bonhomie gouailleuse et fraternelle, attentive sans ostentation, dont la plus fine qualité me semble résider dans la prise en compte bourrue et pudique par tous de la dignité de chacun. J'ai appris plus tard qu'il y avait aussi une certaine prise en charge des problèmes de quelques-uns. Plaisanteries et attaques virulentes ne sont pas exclues. Mais elles n'entament pas le sentiment d'appartenance à une même unité vitale. Et les rapports avec le professeur ne procèdent pas d'une autre essence.

Postuler à priori, en chacun, une dignité humaine essentielle. Lui donner carrière à l'occasion de nos rencontres et de nos travaux, lui bâtir une carrure, et convaincre aussi bien l'enfant, ses camarades et sa famille.

Voilà l'esprit de l'école moyenne.

Cela peut inquiéter qui avait pensé qu'ayant réussi ses examens, on devait pouvoir redistribuer par tranches, d'année en année, un savoir à peu près inchangé à des groupes d'élèves indifférenciés. Mais pourquoi rester isolé quand il s'agit peut-être d'une remise en question de toute la maison : horaires, services, groupes-classes, disciplines... Pour les maîtres aussi c'est dans des groupes de bonne volonté que se formera une nouvelle sérénité.

A qui ne le saurait pas, je dois dire que cela existe déjà. Mais je veux penser aux autres, aux enfants « tout-venant » de la « communale-prolongée ». Je n'ai plus ici qu'un peu de place pour rapporter quelques conseils qui n'ont de valeur que si on est d'abord convaincu, si on ne se contente pas « d'essayer pour voir ».

Et le premier est une mise en garde : j'ai vu bien des « novateurs » pour qui la novation était valeur en soi. Je veux dire qu'ils avaient tendance à oublier l'enfant à éduquer, l'enfant organiquement lié à sa famille, à son milieu. Il ne suffit pas, à la face du monde, de se savoir dans le vrai. Il faut en convaincre les autres, éviter aux enfants des déchirements, donner des gages selon les critères admis (mais tempérés), savoir-faire, devoirs faits, savoirs

assurés et durer, demeurer, continuer.

Rappelons la « bonne leçon » sur l'unité italienne. En dehors de la préparation à « réciter le cours », qu'a-t-on formé dans ces jeunes gens qui, demain, vont entrer au lycée, en apprentissage, et très bientôt dans la vie civile et civique ? Rien, sinon toujours une méfiance contre eux-mêmes et la remise aux mains du maître.

Que ces grands sachent organiser la répartition du programme, en suivre la progression en fonction du but visé. Que le rendez-vous « sur l'unité italienne » soit l'occasion d'une coopération. Si, dans les classes précédentes, c'est le professeur qui fait le plus gros de la mise en route, en troisième on arrive à une quasi-autonomie de la classe, au moins une fois de temps en temps. C'est toujours le professeur qui, grâce à sa plus grande culture, brosse les grands traits, ouvre les horizons à travers les temps, les espaces, les œuvres ; mais après quatre ans de collège on doit pouvoir apporter le témoignage d'un auteur, présenter un document, sans relire ce qu'on aurait copié. On doit aussi, à cet âge, savoir prendre des notes. C'est une activité d'aussi grande qualité que telles rédactions du genre « portrait d'un enfant malade » ! Bien sûr ce travail d'analyse simultanée, de mise en relief des temps, des idées-forces demande, si on y pense, une démarche pédagogique qui ne s'interrompt pas depuis les classes élémentaires.

On devrait aussi former à la rédaction de fiches de tous genres, mais fonctionnelles et utilisées, à la constitution et gestion de fichiers effectivement en service dans la classe ou l'établissement.

Et pourquoi ne tiendrait-on pas de chroniques auxquelles on recourrait de temps en temps ? Il y a des journées officielles de la Résistance ; des gens partout dans le monde, de diverses manières, combattent... cependant nous démontons un bel enchaînement sur « l'unité italienne » sans un mot, une réflexion à résonance humaine !

On ne quitte pas plus la « leçon du jour » en géographie, alors qu'on devrait savoir que c'est en les actualisant, en les transférant d'un cas à un autre tout au long des années de collège que l'on a chance peu à peu de maîtriser les notions les plus fondamentales. Ainsi des latitudes et

zones climatiques, des formes du relief, des différents moyens d'expression... On a trop tendance à privilégier la seule expression finale : mots et phrases, le résumé opportun.

N'aurait-on pas su, ou pas osé faire référence au magnifique « Pain noir » pour mettre en route des activités fécondes sur le mouvement économique du XIX^e siècle ? L'expérience a été faite pour « Le Cardinal de Retz » ; les enfants qui le peuvent se mobilisent pour les autres, et l'histoire en est vivifiée.

De même pour les « grandes œuvres », pour la littérature. Pourquoi ne tiendrait-on pas une « critique télévisuelle » ? Nos élèves sont consommateurs ; il est de notre devoir de les éduquer. Sinon qui d'autre ?

Et demain, en bien ou en mal, ce seront des hommes.

A. Parlant
IDEN

(1) Cf. une « bonne leçon »... et quelques autres, l'éducation n° 254 du 2-10-75.

vos réactions

« trois questions à André Ouliac »

Nous nous réjouissons que notre nouvelle rubrique « trois questions à... » ait déjà suscité une réaction de lecteur. Cela nous permet de redonner la parole à la personnalité interviewée pour qu'elle puisse, le cas échéant, préciser sa pensée. Car les réponses que nous lui demandons sont nécessairement brèves, trop brèves peut-être. L'important est qu'elles amorcent le dialogue avec nos lecteurs.

La réponse à la seconde de vos « trois questions à André Ouliac » (l'éducation du 25-9-1975) comporte une ambiguïté que je me fais un devoir de relever.

La question évoque les trois types d'expériences dites officielles propres à promouvoir la scolarisation pré-élémentaire en milieu rural : institutrices itinérantes, institutrices à mi-temps, regroupements intercom-

munaux.

Dans sa réponse, André Ouliac rejette expressément « les institutrices itinérantes que certains regroupements utilisent ». Je présume que les institutrices à mi-temps participent du même refus. Mais j'ignore si André Ouliac est de la même façon opposé à la création d'écoles maternelles à temps plein dans le cadre de regroupements intercommunaux (les classes élémentaires étant réparties par niveaux entre les différentes écoles de village). Rien dans sa réponse ne permet de trancher, si ce n'est au prix d'une extrapolation hasardeuse.

Or, il se trouve que cette formule est à mes yeux nettement distincte des deux autres, dans la mesure où elle propose une solution stable et définitive qui permet aux jeunes ruraux de bénéficier, en matière de préscolarisation, de prestations qualitativement comparables à celles que perçoivent leurs contemporains des villes.

Certes, une même classe regroupe toutes les sections : c'est la classe unique reproduite au niveau de la maternelle. Mais les effectifs y sont de loin inférieurs au seuil de 35 élèves par classe !

Certes, ces chers bambins doivent supporter la fatigue inhérente à la « pédagogie des autobus » tant décriée par certains : quatre trajets de dix minutes par jour, c'est effectivement lourd. Mais leurs petits camarades des villes subissent quotidiennement des « stress » bien autrement nocifs pour leur santé et leur équilibre nerveux !

Et puis, il faut bien le dire, l'autobus, tout comme la classe intercommunale, a une vertu de fraternisation qui manque cruellement à nos structures urbaines, exclusivement fondées sur la classe d'âge et les périmètres scolaires de quartier. De trois à onze ans, tous les enfants d'un même regroupement fréquentent le même car de transport : de nouvelles solidarités s'y nouent inévitablement entre les petits et les grands, comme entre les Velrans et les Longeverne. Dans chaque classe cohabitent du reste les enfants de plusieurs villages, dont les parents pratiquaient allègrement l'intercommunauté du lance-pierre immortalisée par « La guerre des boutons » !

La mentalité des adultes se ressent du reste de cette nouvelle

structure de l'école de village — des villages et de leur école. Tel regroupement, par exemple, strictement scolaire au départ, débouche après dix ans de fonctionnement sur la création d'un SIVOM exclusivement rural...

Jules Ferry s'était attaché à faire « de l'école primaire, de l'école du moindre hameau, du plus humble village, une école d'éducation libérale ». Les regroupements intercommunaux nourrissent pour leur part une ambition plus modeste, mais non moins essentielle : aider au décloisonnement et à la restructuration du monde rural, afin de le mettre en position d'être au moins aussi attractif que le milieu urbain, et pas seulement en matière de scolarisation...

J. Poinsignon
IDEN

La brièveté des réponses qu'exige le caractère même de l'interview ne permet pas de préciser, dans tous les cas, sa pensée.

Il est clair que l'implantation de l'école maternelle en milieu rural pose un problème complexe dont le SNI n'a cessé de dire qu'il exigeait une étude sérieuse basée sur le seul souci pédagogique. La solution équilibrée entraîne la mise en œuvre de moyens importants.

Parmi les solutions possibles, les regroupements intercommunaux méritent que l'on s'y arrête. En liaison avec ses amis du Syndicat des secrétaires de mairie - instituteurs, le SNI étudie en ce moment ces regroupements. Un dossier complet a été déjà publié récemment dans **L'école libératrice** et nous avons pris une position sans ambiguïté : sous certaines conditions, les regroupements intercommunaux pouvaient constituer une solution — selon ce qu'écrit M. Poinsignon — « stable et définitive qui permet aux jeunes ruraux de bénéficier, en matière de préscolarisation, de prestations qualitativement comparables à celles que perçoivent leurs contemporains de villes ».

Il n'y a donc pas d'opposition de la part du SNI, dès lors que seront réunies les conditions indispensables : transport sûr et adapté aux nécessités de la petite enfance, sécurité, accueil des enfants tout au cours de la journée.

Il est en effet inadmissible que, faute de moyens, le ministère de l'Éducation qui, par ailleurs, se déclare si ferme sur la nécessité d'accueillir tous les enfants qui se présentent à l'école maternelle, laisse à la rue, de son seul fait, les enfants de nos zones rurales.

André Ouliac

« plaidoyer pour les CDI »

L'article de Henry Ricalens, paru dans **l'éducation** n° 252 du 18 septembre 1975, reflète exactement le sentiment de la majorité des documentalistes en poste dans les établissements scolaires. Le manque de moyens, de matériel, de personnel et surtout de statut rend la plupart d'entre nous incapables d'exercer correctement notre tâche.

Il est évident qu'aucune rénovation en profondeur de la pédagogie n'est possible sans CDI. C'est une banalité que de le rappeler mais certains, hélas, en sont encore à ce stade.

Un documentaliste tout seul ne peut pas grand chose. Dans nos établissements aux structures archaïques, obligés de travailler souvent isolément à des tâches morcelées, nous voyons chaque jour notre impuissance grandir avec les besoins.

Si l'on veut que les CDI fonctionnent autrement que des distributeurs automatiques, ou fonctionnent, tout simplement, il faut leur en donner les moyens. Il faut aussi préparer d'autres structures, d'autres programmes, une autre formation des professeurs (le CAPES est un scandale permanent), une autre architecture, etc. Il faut enfin comprendre les liens qui existent entre la formation permanente et la documentation, entre l'école et ce qui se passe autour.

Redisons-le puisqu'il faut le redire : va-t-on voir, faute de moyens, les rares secteurs où l'innovation est encore possible se dégrader en s'enlisant dans la médiocrité générale ? Réforme et innovation sont-ils des éléments contraires ? On ne remercia jamais assez Henry Ricalens de remettre encore une fois la question sur le tapis.

J. Dannenhoffer
documentaliste

les
classes
de
nature



Classes de neige, classes de mer, classes vertes, mais aussi classes de campagne, de plein-air, de montagne, d'altitude... Telles sont les diverses appellations des classes dites « transplantées » qui connaissent un développement continu, depuis la première expérience tentée vers 1953, dans le cadre du mi-temps pédagogique.

Toutes ces classes ont un point commun : la place privilégiée qu'elles accordent à l'étude du milieu naturel. Elles contribuent, précise la circulaire fondamentale du 6 mai 1971, « à l'épanouissement physique et psychique des enfants par la cure de santé qu'elles procurent, par l'activité intense qu'elles suscitent, par une plus large ouverture sur « la vie » et par la modification des rapports adultes-enfants qu'elles créent ».

Au-delà des indéniables bienfaits de l'air pur sur la santé, l'objectif de ces classes est de développer l'activité physique des enfants par la pratique de sports populaires tels que la marche, le ski, le cyclotourisme, l'équitation, la natation, la voile... En prise directe sur le milieu naturel, les jeunes découvrent le charme et la qualité d'un mode de vie où n'existent plus les bruits, la pollution atmosphérique, l'exiguïté des espaces, la publicité agressive qui caractérisent aussi

bien les cités moyennes que les grandes villes. Grâce aux classes transplantées, les élèves prennent conscience d'un équilibre naturel qu'ils apprennent à respecter.

La connaissance plus approfondie du milieu naturel et des innombrables éléments qui le composent, la notion, même élémentaire, des interrelations entre les êtres vivants et des grandes lois qui gouvernent les mondes végétal et animal inclinent nécessairement les jeunes au respect et à la protection de la nature, au respect de l'homme, de ses activités, de son patrimoine culturel, aux préoccupations d'ordre esthétique et en même temps à un civisme éclairé.

En définitive, les classes transplantées favorisent grandement l'épanouissement des jeunes grâce aux activités physiques et de plein air et à la découverte de la nature.

La législation qui touche aux classes de nature est abondante et complexe. Près de 30 circulaires depuis 1964 traitent des classes de neige, des classes de mer et des classes vertes : définition et objectifs, organisation des séjours, conditions matérielles de fonctionnement, encadrement, contrôle par les autorités qualifiées.

Il ne nous est pas possible d'en don-

ner, ici, un résumé ou même simplement la liste.

Mais nous pouvons conseiller aux enseignants et aux administrations, aux maires et aux responsables des associations périscolaires et de parents d'élèves de se procurer une brochure officielle du plus grand intérêt qui comprend, outre l'analyse des principaux textes officiels une foule de renseignements pratiques (plus de 50 pages au total) et, enfin, la liste des centres d'accueil par départements.

Cette brochure, l'« Annuaire des classes de nature » a été réalisée par la fondation « Sauvons l'avenir » avec l'aide et la collaboration du ministère de l'Éducation et du ministère de la Qualité de la vie, Environnement, Jeunesse et Sports.

L'Association des professeurs de biologie-géologie a apporté sa collaboration à cette publication.

Le prix de l'annuaire est de 35 F. L'adresse de la fondation « Sauvons l'avenir » est 8 rue d'Athènes, 75009 Paris.

Le président scientifique de la fondation est Louis Leprince-Ringuet.

René Guy

pour la jeunesse du cinéma

« Cinéma d'aujourd'hui », « Cinéma différent », cinéma de tous les coins du monde, le Festival du jeune cinéma de Toulon vient de se terminer...

Même si tous les coups d'essai n'ont pas été des coups de maîtres, certains noms méritent qu'on les signale, on les retrouvera demain :

Moumen Smihi, Helma Sanders, Hristo Hristov, Gyula Maar, Mark Rappaport...

JE REGRETTE toujours Hyères. Le jeune cinéma y avait trouvé son vrai cadre, sensible et juste à sa mesure. Toulon le noie un peu. L'humeur (la bonne, bien sûr) y circule moins bien, ayant plus de distance à parcourir. Malgré l'extrême gentillesse de l'accueil, il arrive que l'on s'y sente un peu seul devant les écrans. Ils sont deux, ils se font face, dans deux salles, de chaque côté de l'avenue de la République. D'un côté, le Cinéma d'aujourd'hui, de l'autre, le Cinéma différent. Et tous les deux, ils fonctionnent simultanément sept jours.

Le Cinéma d'aujourd'hui. Bien sûr, et c'est l'honneur de Toulon, le jeune festival ne fait pas appel aux talents déjà installés, pas non plus aux pays riches producteurs. Ici présents : l'Algérie, le Maroc, l'Iran, le Portugal, la Grèce et l'Égypte... Toute une production dont, ailleurs, il ne nous ait donné pas grand-chose à connaître. Et des autres, de la France, de l'Allemagne ou de l'Angleterre, ce sont ici certaines marges, en général, mal éclairées. Cela explique-t-il certaine déception chez de nombreux spectateurs ? Nous y reviendrons tout à l'heure. Disons tout de suite ce qui nous a touchés, et avec l'immense majorité.

D'abord, il a eu le Grand Prix et c'est justice, ce *Chergui* (Silence violent) de Moumen Smihi (Maroc 1975). « Que peut être une parole cinématographique maghrébine ? » demande le synopsis. Elle est, en tout cas, parfaitement originale dans le premier long métrage de ce très jeune cinéaste. L'histoire tragique d'Aïcha, luttant désespérément contre la volonté de son mari de prendre une seconde épouse, traverse tout un monde secret et familial qui nous est découvert avec une justesse de traits, une tendresse, un humour parfois qui couvrent en vérité une violence secrète. Le souci avoué de Smihi, passé par l'Idhec et par l'enseignement de Roland Barthes, de la recherche d'une écriture nouvelle « fragmentaire, disséminée, éclatée » fait quelquefois dériver le film de façon un peu déroutante. Mais sa profonde authenticité le ramène à l'essentiel, profondément émouvant : ce silence habité de toute la souffrance du monde et de la mort.

Remarquable aussi le film allemand *Sous le pavé, la plage*. C'est le dernier (1975) d'une jeune femme de trente-quatre ans, Helma Sanders. Écrit, préparé avec la participation des deux acteurs, un couple de comédiens, il raconte, dans ce Berlin inquiétant et froid d'après 68 « leur histoire, leur amour joué, leur échec repris et

ceux de la réalisatrice ». Dans l'aventure, l'homme est perdant, il devient faible et dépendant ; la femme, en affirmant sa force et son indépendance, gagne sa solitude. Noir et blanc, ce jeu d'échec a la rigueur d'un constat. Sa modernité s'accorde à nos problèmes très présents. Mais il a, dans ses meilleurs moments, soutenu par le chant de Mozart, la beauté lyrique des grands poèmes d'amour. On ne l'oubliera pas.

Ce sont sans doute les deux meilleurs films du Festival.

J'ai retenu aussi, venu de Bulgarie, *Le dernier été* (1974) de Hristo Hristov, qui raconte la lutte pathétique d'un paysan solitaire contre le mouvement d'un monde qui l'abandonne : le village est recouvert d'un lac artificiel, le jeune fils s'échappe sur les routes goudronnées, vers les villes ; il est seul et doit accepter sa fin. Le film est beau, d'une beauté sans complexe, un peu indécente pour nous. Il a le souffle de l'épopée, une épopée négative et désespérée. Sans doute sa signification politique a-t-elle en Bulgarie une résonance précise. On la devine à travers sa verve poétique.

Encore un film qu'il faut déchiffrer avec une certaine intuition politique, ce *Vegul* (La fin du chemin) de Gyula Maar qui nous vient de Hongrie et nous raconte les premiers jours de la retraite d'un



ancien chef et responsable politique, rejeté, renvoyé à sa solitude, à sa mort. Toutes ses valeurs sont niées et le sens même de sa vie et de sa révolution. On discutait beaucoup de la signification du film à la sortie. Réactionnaire pour les uns, pour les autres ouvert à un nouveau temps de la révolution et brûlant avec nostalgie certaines images du passé. Mais le chant profond du film, sans doute accordé à l'âme hongroise d'aujourd'hui et de toujours, est tendre et tragique. J'ai enfin aimé *Enfance* de l'Anglais Bill Douglas. Deux premières parties d'une trilogie dont le caractère profondément autobiographique assure l'authenticité : cette boue, ce ciel noir, ces maisons misérables, la bizarrerie de ces adultes tout puissants, l'auteur les a connus, ils ont marqué son enfance. Le temps est retrouvé, par lambeaux quelquefois, déchiré. Mais par la création, les souvenirs sont exorcisés. Le film est attachant, quelquefois bouleversant.

Deux courts-métrages à signaler : l'excellent *Gustave Flaubert* de B. Queyssanne, l'auteur de *L'homme qui dort* ; avec Georges Perrec, auteur du texte, il a réalisé un très exceptionnel exercice d'une élégance raffinée sur le rapport cinéma et littérature, « deux discours qu'il est fascinant de vouloir faire se rejoindre » ; et l'émouvant *D'où est-ce qu'on se connaît ?* :

l'héroïsme d'un jeune soldat bulgare et d'une très jeune étudiante, pendant l'occupation allemande ; leur mort, presque un jeu. L'écriture est fraîche et sensible. Trente minutes parfaites et qu'on ne peut plus oublier.

Cinq longs métrages, deux courts. Ne peut-on pas attendre plus de richesse d'un festival international ?

De l'autre côté de l'avenue, c'était le Cinéma différent. Même public qui se partage et alterne mais le jury est différent. Marguerite Duras le préside. Ici, on explore les frontières du cinéma jusqu'à celles parfois de l'invisible et de l'insupportable. Le public s'irrite, quitte la salle, revient, se passionne, manifeste. La lenteur et la longueur obstinées soulèvent le rire de la plupart, l'enthousiasme de quelques-uns. On s'interpelle dans le noir. On engage à travers la salle de longs dialogues devant l'écran parfois étrangement vide.

Bref, c'est contestable souvent mais c'est souvent aussi amusant, quelquefois excitant, parfois passionnant comme les deux films qui ont été retenus par le jury, de Mark Rappaport : *Casual Relations* et *Mozart's Love* qui joue d'un subtil et ironique parallèle entre l'évocation des femmes

aimées par Mozart, petites créatures à peine charmantes, et les sublimes transcendances de la musique qui les magnifie et les doue d'éternité. C'est original, spirituel, quelquefois pathétique. Certes, c'est différent mais fort bien fait, né d'une vraie recherche et d'un authentique talent.

Deux titres à nettement distinguer, quelques rares autres qu'il faudrait peut-être signaler. Mais tant d'autres qu'il faut oublier et même pardonner... C'est peu. La sélection est-elle assez sévère ? Deux fois moins de choses peut-être mais deux fois meilleures.

Pour aujourd'hui et « pour demain », nous sommes persuadés que Toulon peut davantage. Il l'a prouvé de nombreuses fois. Tout se joue au niveau de la sélection. Celle de Toulon ne paraît pas avoir assez fermement défini la spécificité du Festival du jeune cinéma. Il n'est ni Cannes ni même Deauville. Il n'a pas les mêmes moyens mais il doit avoir encore plus d'ambition. La jeunesse n'excuse aucune médiocrité. Elle est le temps au contraire de l'exigence, de l'excès même d'exigence. Qu'on nous pardonne, c'est celle même que nous ne cesserons, par fidélité profonde, de manifester à l'égard de Toulon.

Georges Rouveyre

l'esprit de perfection ou l'éveil de l'intelligence

C'EST un bien curieux livre que Georges Roditi publie sous ce titre anachronique : *L'esprit de perfection* (1).

En épigraphe, l'auteur se réfère à Joubert : « Je voudrais que les pensées se succédassent dans un livre comme les astres dans le ciel, avec ordre, avec harmonie, mais à l'aise et à intervalles, sans se toucher, sans se confondre, en sorte que chacune d'elles pût subsister indépendante. » Ce recueil de maximes et de réflexions se présente donc sous une forme discontinue, mais les textes séparés par des blancs sont sous-tendus par un silence, un temps de calme et de repos qui, intégrés à l'ensemble, sont nécessaires à l'intelligence du livre, et remplissent une fonction spécifique.

Car on ne saurait en courant faire connaissance avec « l'esprit de perfection ». Ce livre bref et aéré impose au lecteur une démarche différente de celle qui suffit à saisir en gros le sens général d'un ouvrage rapide et superficiel. Ici, comme au jardin botanique, il convient de faire une pause près de chaque massif ou peut-être de chaque fleur. Ainsi évite-t-on de traverser une galerie de peinture au rythme de la course à pied.

C'est peut-être contre cette hâte dont nous sommes souvent si fiers que Georges Roditi se bat au nom de « l'esprit de perfection ». La recherche d'un accomplissement personnel à travers la recherche de l'immobile et de l'impersonnel, la recherche du vrai, du bien, de la beauté, de la justice sont incompatibles avec les courses contre la montre, et ces petites ambitions qui en veulent

au pouvoir, aux honneurs, à l'argent. L'homme qui guigne ces biens dérisoires jalonne sa route d'étapes successives, c'est « l'homme de buts ». Mais celui qui méprise ces « buts » futiles, celui qu'inspire et conduit « l'esprit de perfection » est un homme sans projet, qui ne veut qu'être homme, et qui le veut tout de suite, tout entier, à chaque instant, et toujours. Il est, à l'opposé de « l'homme de buts », l'homme du « progrès immobile ».

Il est inévitable que l'homme attaché à cette prise de possession, pourrait-on dire *verticale* de son temps de vie, l'homme épris d'une liberté intérieure qui est une rigueur se détourne des affaires du monde. Et Georges Roditi cite La Bruyère : « Je mets au-dessus du grand politique celui qui néglige de le devenir parce qu'il se persuade que le monde ne mérite pas qu'on s'en occupe. »

Avec une admirable lucidité, Georges Roditi montre que l'homme n'est pas tout à fait libre de choisir sa liberté. Il reconnaît que « l'esprit de perfection » correspond aussi à un certain *caractère* dont la caricature donne les « perfectionnistes ». Chez ces derniers, la rigueur morale devient une raideur, la persévérance devient entêtement, la fidélité à soi-même devient refus d'ouverture. Et non seulement le caractère prédispose à chercher plutôt « les buts » ou la perfection, mais aussi, comme le dit très bien l'auteur, « le génie du lieu ». Car vivre à Paris ou à Barbezieux, ce n'est pas la même chose : c'est affronter des types de sollicitations différents, c'est être tiraillé dans des directions différentes.

Et Georges Roditi, qui est

homme de grande culture et infatigable lecteur, s'interroge sur les deux races d'écrivains qui correspondent aux deux choix possibles proposés à chacun. Il se livre alors à des réflexions pénétrantes (et neuves me semble-t-il) sur la préférence des moralistes de la perfection pour le style discontinu.

Montaigne s'excusait d'avoir livré ses *Essais* en morceaux : « Je ne suis pas propre au discours continu. » Avenu d'extrême importance, car le « discours continu » marque toujours à quelque degré une intention de convaincre ou de séduire qui gauchit quelque peu l'authenticité de la pensée. Le « discours continu » prend le lecteur par la main et prétend le faire passer par les grands et petits chemins d'un itinéraire voulu d'avance où l'auteur est un guide et un maître. Au lieu que le texte discontinu propose une lecture active, libre, et responsable, où le lecteur évolue comme il veut, comme il peut.

Impossible, ici, de ne pas penser à l'œuvre énorme et fragmentaire d'un Valéry, trop rigoureux, trop exigeant pour ne pas privilégier la pensée brève, l'éclat, le « fragment pur ». Aucun gros livre n'est tout à fait exempt d'un certain délayage, d'une certaine sauce mijotée à l'intention du lecteur, et non essentielle à l'entreprise de l'œuvre. Un savant talmudiste, Abraham Epstein, disait : « J'aime boire mon vin pur. » L'esprit de perfection, en littérature, donne des œuvres dont le vin est pur. On ne saurait boire le vin pur à pleins seaux.

Le livre de Georges Roditi appartient à ce genre d'œuvres où le vin est pur. C'est un vin vieux, et son raisin a mûri au soleil. On sent que ces cent trente-six pages ont eu besoin d'une vie de travail, de réflexion, de sévérité envers soi-même, une vie aussi d'ouverture à toutes les pensées, à toutes les cultures. Ce « petit » livre tient peu d'espace, mais il

est chargé d'un très long temps.

« Aux débuts très lointains de cette réflexion, je voyais sans plaisir qu'il en sortirait une œuvre de solitude, étrangère à tous les courants de l'époque... » Et il est bien vrai qu'indifférente au succès de foule, une telle œuvre ne semble pas faite pour les gros tirages. Une vie peut s'y lire, mais nue de toute anecdote, dépouillée d'événements. Et je me demande si, aujourd'hui, par là même, elle ne répond pas, contrairement à toute attente, aux besoins profonds de notre jeunesse, en ce que cette jeunesse a de meilleur. Les parents, les enseignants s'étonnent et se désolent souvent de voir que garçons et filles, en nombre de plus en plus « inquiétant », pensent-ils, se désintéressent du choix de leur carrière, semblent se soucier peu d'un avenir qui serait consacré à conquérir luxe, puissance, ou même confort. De plus en plus nombreux, ils ont envie de vivre *autrement* leur vie et se font du bonheur une idée plus secrète, plus retirée, plus « naturelle ».

Aussi je ne pense pas que Georges Roditi donne aujourd'hui une œuvre aussi anachronique qu'il paraît au premier abord. Certes, en refusant d'être des « hommes de buts », ces jeunes gens ne font qu'un tout premier pas vers « l'esprit de perfection ». Mais n'est-ce pas un premier pas nécessaire ? En refusant d'entrer dans l'engrenage, en refusant de prendre place dans le train fou qui traverse en tintamarre les paysages immobiles, ils se donnent une chance de vrai « progrès », peut-être, et le livre fort et dur de Georges Roditi devrait leur ouvrir les portes du vrai bonheur intérieur.

Le lecteur pressé s'abstiendra — celui qui veut savoir comment l'histoire finit. Mais ce sont les œuvres courtes et lentes qui traversent les siècles sans peine, comme ce sont les esprits sans hâte qui vont loin.

Josane Duranteau

(1) Stock, 144 p., 25 F.

poésie à lire et à voir

■ Prenez un poème que vous aimez, imprimez-le en choisissant des caractères plus ou moins insolites, sur des papiers vergés ou moirés, de teintes or, cuivre, argent, bleu, vert, crème... (format 245 × 345 mm), illustrez-le de dessins de Picasso, Delvaux, Steinlen, des reproductions de découpages de Haussvirth et d'artistes chinois, placez le tout sous jaquette plastique... et accrochez au mur, telle est la recette que Pierre et Colette Seghers proposent, aux Ateliers de la Tour (228, boulevard Raspail, 75014 Paris) pour leurs « Poèmes-objets ».

Deux séries déjà parues : la première de typographie pure, Eluard, saint François d'Assise, Marceline Desbordes-Valmore, Apollinaire, Pierre et Colette Seghers, Verlaine, Rimbaud (les huit sous étui : 120 F; l'unité : 15 F); la seconde illustrée, Neruda, Glancier, Cadou, Cahour, Baudelaire, Tardieu, Eluard, Lanza del Vasto (les huit : 144 F; l'unité : 10 F).

L'idée est belle et certaines réalisations fort réussies (mais ici tout dépend du goût de chacun). Plutôt que d'accrocher sur ses murs n'importe quel chromo ou pâle reproduction d'une œuvre soi-disant d'art, pourquoi pas ces poèmes-objets qui parlent à l'œil et au cœur ?

P.-B. M.

■ Marc Alyn dirige, aux éditions Formes et Langages (Mas des Poiriers - 30700 Uzès), la collection « Poètes actuels » qui, en quatre-vingts pages, présente un poète français ou étranger par la plume d'un autre, rassemble un important choix de textes (déjà publiés et inédits), le tout suivi d'éléments bio-bibliographiques et de documents.

C'est ainsi que, parmi les derniers volumes parus dans cette collection, nous citerons **Claire Laffay**, dont le beau recueil intitulé **L'oiseau Archange** est représenté ici par plusieurs poèmes et dont le talent est analysé avec clairvoyance par Dominique Autié.

Mentionnons encore **Matej Bor**, un des poètes yougoslaves contemporains les plus importants et les plus attachants, dont l'œuvre poétique et théâtrale est très étendue et dont l'audience ne cesse de croître depuis son fameux **Hurlons plus fort que la tempête**, publié clandestinement en 1942. Ce recueil en fit le poète principal de la résistance slovène contre l'occupant. En France, un choix de poèmes de Matej Bor avait été publié aux éditions Pierre Seghers, sous le titre : **La trace de nos ombres**. Mais l'essai que lui consacrent Mitja Mejak et Lojze Filipic dans ce volume des « Poètes actuels », ainsi que la sélection significative des textes réalisés par Viktor Jesenik, qui en assura la traduction tandis que Marc Alyn procédait à leur adaptation française, font de ce petit ouvrage une clé nous permettant d'approcher ce grand poète partisan.

■ Dans la revue trimestrielle **Verticales 12**, selon la nouvelle formule « Autour d'un poète » instaurée dans le n° 19-20 et dont il a été parlé ici, un poète se trouve présenté par un autre cependant qu'un peintre l'illustre et qu'un large choix de ses textes est offert au lecteur. Après Pierre Dhainaut et Jacques Izoard, voici le tour de Georges Drano. Il est présenté par Jean Malrieu qui le définit en paraphrasant René Char : « Ses poèmes sont des bouts d'existence incorruptible qu'il lance à la gueule répugnante de la mort. » Ses textes sont rehaussés de dessins originaux dus à Henri Le Viennois. (**Verticales 12**, Christian de Silva, BP 4, 12300 Decazeville.

■ Michel-François Lavour, poète et enseignant, a rassemblé dans un fascicule de trente-deux pages une quarantaine de portraits poétiques d'animaux qu'il avait auparavant publiés séparément dans diverses revues. Cette plaquette est diffusée en supplément à une livraison des cahiers **Traces** (Le Pallet, 44300 Vallet).

P. F.

Anne Sylvestre ou le regain

Du temps où Jacques Canetti défrichait les terres à chanson, le nom d'Anne Sylvestre flottait sur l'étendard des Trois-Baudets et de bien d'autres music-halls où défilaient les Brassens, Brel et autres Devos. Le cyclone baptisé « Yéyé », dans le tumulte de ses guitares électriques, devait balayer même les bastions de la chanson dite « Rive gauche ». Certains ne s'en sont pas relevés. Quelques-uns, que l'on compte sur les doigts de la main, après avoir courbé la tête sous la tourmente, obstinés, achèvent leur traversée du désert, suivis d'ailleurs par un public de fidèles. Anne Sylvestre est de ceux-là. Ce mardi, elle a commencé pour quatre semaines une série de tours de chant au théâtre Montparnasse.



• Au terme de ce long silence et après avoir pointé le bout du nez l'an dernier au théâtre de la Renaissance, que représente cette grande rentrée au théâtre Montparnasse ?

En fait, pour moi, la sortie du désert s'est située il y a un peu plus de deux ans au théâtre des Capucines, ce qui m'a permis la sortie d'un 33 tours et le passage en coup de vent à la Renaissance. Le tour de chant du Montparnasse est, en somme, l'affermissement de ce que j'ai entamé depuis deux ans.

• N'avez-vous pas le sentiment, à une certaine période, d'avoir, sinon manqué, tout au moins mal négocié un virage ?

Il ne s'agissait pas de virage, mais d'une invasion que l'on a appelé la « vague yéyé » qui, en fait, recouvrait pas mal de choses, que l'on s'est mis à considérer

exclusivement et qui nous a tous plus ou moins balayés. Il s'agissait d'un grand danger, d'une perte de notre travail, de notre audience et même de tout appui de la part de ceux qui auraient dû nous soutenir. Pour beaucoup, ce fut le naufrage corps et biens. De plus, j'ai eu de gros ennuis avec la maison de disques dans laquelle j'étais. Quand on perd un procès contre une grosse maison, beaucoup de gens considèrent automatiquement que l'on a eu tort et tout le monde vous abandonne. On prend parti pour le plus gros. Bref, à ce genre d'ennuis, beaucoup de mes frères et de mes sœurs n'ont pas résisté. Il faut croire que j'étais particulièrement coriace et en bonne santé. Ce qui fait, effectivement, que ce deuxième 33 tours (1) qui paraît et ce nouveau passage, depuis la période difficile, sont une sorte d'acte de foi.

• On entend de plus en plus les chansons d'Anne Sylvestre dans les écoles, les centres aérés, les colonies de vacances ?

Beaucoup de gens croient que je suis exclusivement une chanteuse pour les enfants et ignorent que j'écris également pour ce qu'on appelle les « grandes personnes ». D'ailleurs, il se trouve que mes disques dits « pour les adultes » sont reçus de plus en plus par les jeunes à partir de treize ans. Il y a de moins en moins de coupure

entre les disques pour enfants et les autres. Ceci dit, j'ai une passion pour les enfants. J'ai un immense respect pour eux, je les admire, je crois en eux, je trouve ça fabuleux, les enfants. Je veux faire des tas de disques pour qu'ils aient quelque chose de bien à se mettre sous l'oreille. Plus ils chanteront nos chansons, moins ils chanteront les imbécillités que l'on juge « pour enfants » qui leur salissent l'oreille et leur déforment l'âme. Je trouve cela honteux et je veux combattre cela.

• Alors, le tour de chant du théâtre Montparnasse, pour les adultes ou pour les enfants ?

Pour les adultes exclusivement. Je me refuse au tour de chant pour les enfants, car ce n'est pas ainsi que je vois mes rapports avec eux. D'ailleurs, je m'en sens incapable, par timidité et par respect pour eux. Les enfants, on ne leur chante pas des chansons, on les chante avec eux. Et faire venir des enfants dans une salle pour les faire chanter en payant un droit d'entrée, si petit soit-il, ce serait monstrueux.

• En même temps que cette rentrée, un second 33 tours — pour les adultes — sort avec la griffe d'Anne Sylvestre « productrice », gérant sa propre maison de disques. Faut-il voir là une revanche sur le show-business qui vous a un peu maltraitée pendant toute cette

Je désire réserver pour le spectacle

anne sylvestre

Nbre de places Dates

Prix des places :

orchestre et corbeille : 35 F

1er balcon 2e série : 28 F

2e balcon 1ère série : 20 F

(prix spéciaux pour collectivités)

M. ou Mme

Adresse

Ci-joint chèque de F à l'ordre
du Théâtre MONTPARNASSE 31 rue
de la Gaité 75014 Paris (326.89.90)

éclipse ?

Le show-business m'a maltraitée comme il maltraite beaucoup de gens. C'est son boulot. Cette énorme machine ne marcherait pas si on n'avait pas à exploiter des gens. En plus de quinze ans, j'ai un petit peu appris ce qu'il y avait autour. Maintenant, je pense que, pour faire ses débuts dans la chanson, il faudrait d'abord avoir fait ses études de droit. Mon premier 30 cm avec « Un mur pour pleurer », « Une pierre dans mon jardin », portait déjà le sapin qui est le label de ma petite maison de production. Il s'est bien vendu et a été très confortablement bénéficiaire. Que les disques pour enfants (2) marchent et tournent suffisamment pour me permettre d'en faire d'autres, très beaux, c'est-à-dire à des prix de revient très élevés, c'est bien, mais qu'un 30 cm pour les adultes, contre toutes prévisions et contre toute vraisemblance dans notre métier, se vende bien, alors ça c'est merveilleux. Le second qui paraît maintenant n'est pas une revanche, je ne suis pas revancharde, c'est un vilain sentiment, mais c'est une preuve, un exemple, une démonstration. J'ai eu beaucoup de mal à faire ce disque et j'ai l'impression d'y donner quelque chose de très précieux de moi-même.

• Le petit sapin, c'est un symbole ?

Pour moi, le sapin, c'est l'Alsace, ma mère était alsacienne. Et puis, pour moi que aime inventer des fêtes, c'est Noël qui a toujours été le jour le plus beau de l'année. C'est un arbre qui reste toujours vert et qui s'agrippe pas mal...

Propos recueillis par
Maurice Guillot

(1) « Une sorcière comme les autres » (Sylvestre-Barclay 558056).

(2) Deux disques pour enfants d'Anne Sylvestre viennent de recevoir le diplôme « Loisirs-Jeunes » : « Chansons pour » (ABC disque 1) et « L'école » (Mercredisque 4).

la comédie en deuil

JACQUES CHARON est mort mercredi 15, à cinquante-cinq ans d'une crise cardiaque. Il avait été pendant toute sa carrière un « comédien-français » depuis son engagement comme pensionnaire en 1941. Depuis quatre ans il en était le doyen. Il y avait joué les jeunes premiers, les valets de comédie, les « rondeurs », il avait même fait quelques incursions dans la tragédie. Surtout, peut-être, il y avait signé une trentaine de mises en scène, qui s'ajoutent aux nombreuses qu'il avait réalisées dans des théâtres de boulevard. On l'avait vu dans une quinzaine de films, à la télévision, et il venait de publier ses souvenirs *Moi, un comédien* chez Albin Michel.

Un curieux destin veut qu'il soit mort après avoir précisément monté un spectacle Labiche au Français. Il semblait en effet avoir mis une de ses ambitions à réhabiliter pour ainsi dire, en leur offrant le plateau de la Comédie-Française, ces comédies, souvent jugées mineures de la fin du siècle dernier, Labiche et Feydeau. Il y avait fait merveille. Avec une troupe décontractée, sûre de son métier, intelligente et souple, avec, au premier rang, Robert Hirsch, il avait rendu à ces « amuseurs » la place qui leur revient dans notre théâtre, une des toutes premières...

Et cependant il faut bien dire que *La poudre aux yeux* (où il jouait merveilleusement aux côtés de Michel Etcheverry et de Françoise Seigner) et surtout *Le plus heureux des trois* avaient un peu déçu. Passe encore pour la première pièce dont la vertu comique demeure malgré le temps, mais pourquoi avoir fait entrer la seconde au répertoire ? L'idée que le mari trompé est le plus heureux du trio classique est peut-être amusante en soi, mais étirée sur trois

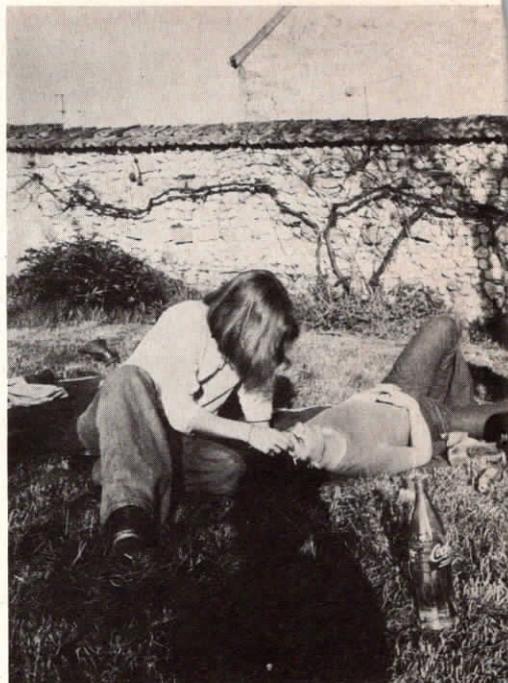
actes elle devient bien terne.

Quand on pense à ce qu'une jeune troupe avait fait, l'an dernier d'une autre pochade de Labiche, *La station Champbaudet* (au théâtre d'Edgar), décapant les personnages pour faire apparaître leur monstruosité et révélant ainsi un « comique noir » là où l'on n'avait longtemps vu qu'un divertissement sans gravité, on regrette que le Français se soit encore contenté de nous montrer seulement des marionnettes, un instant plaisantes, mais bien démodées.

On attendait cette année Jacques Charon dans son premier Brecht, *Maitre Puntila et son valet Matti*, que devait réaliser Guy Rétoré. C'était sûrement une occasion pour lui de nous montrer un autre aspect de son talent. Ce sera peut-être, au moins, pour Guy Rétoré celle de faire oublier *Coquin de Coq* de Sean O'Casey, qu'il vient de donner au TEP. On comprend ce qui avait pu l'attirer dans cette pièce, un mélange de farce, de fantastique et de tragédie, pour décrire la lutte perdue d'avance entre le Coq (le diable), semeur de joie et même de bonté, et le fanatisme abrutissant d'un prêtre illuminé. Malheureusement, et malgré un décor astucieux, malgré les efforts des comédiens, que l'on sent mal à l'aise, la « fable » reste lointaine et ne convainc guère. Seule, la fin, quand il ne s'agit plus de rire et de faire rire, retrouve une certaine grandeur dramatique. Et cependant combien l'effet aurait été plus fort encore, si le début avait éclaté de mouvement et de truculence. Un peu comme pour Labiche, on est resté à mi-chemin, et les caricatures proposées sont trop ou trop peu grimaçantes pour être ressemblantes.

Pierre-Bernard Marquet

travailliez nous ferons le reste !



Souvenez-vous : il y a quelques années un hebdomadaire parisien titrait en couverture : « Seize millions de jeunes, seize millions de voyous ? » Les temps changent. Aujourd'hui, on lirait sans doute : « Seize millions de paresseux... »

C'est ainsi. Ecoutez autour de vous : « Les jeunes ? Ils ne veulent rien faire ! On ne peut rien en tirer. Au lieu de contester ils feraient mieux de travailler !

Les jeunes, faut les mettre au boulot ! »

Et le chœur des concierges de reprendre :

« Jeunes, Portugais, Arabes, tous pareils : fainéants et compagnie ! » (je n'invente pas, je porte témoignage). C'est vrai cependant que le travail a changé ou, plutôt, que l'idée que s'en font de nombreux jeunes a évolué.

Le docteur Jean Rousselet, conseiller scientifique au Centre d'études de l'emploi, le sait bien.

Depuis 1956, avec une équipe de chercheurs, il ne cesse d'étudier ce problème. L'an passé, en publiant un livre

— **L'allergie au travail**, aux éditions du Seuil —, il avait un peu tiré la sonnette d'alarme.

Plus récemment, lors de son intervention au XXVI^e Congrès de l'Association des conseillers d'orientation de France

— dont nous publions de larges extraits —, il a,

en quelque sorte, retourné la question aux questionneurs :

« Et si c'était le travail qui devait changer ? »

CHERCHER à définir l'attitude de la jeunesse d'aujourd'hui face au travail, ce n'est pas seulement prendre conscience de la presque totale impuissance qu'éprouve tout adulte à vouloir traduire les états d'âme des générations plus jeunes, mais c'est aussi s'exposer à beaucoup de risques et beaucoup de critiques.

C'est d'abord prendre le risque de faire de la jeunesse un ensemble homogène dans ses conditionnements culturels et socio-économiques et univoque dans ses attentes ou ses refus. Or, nous savons tous qu'il n'en est rien et que, contrairement à trop d'assertions, il n'existe pas plus aujourd'hui qu'hier de véritable subculture jeune capable d'inspirer des réflexions et des comportements communs, spécifiques de tout un groupe d'âge. Jamais peut-être au contraire les jeunes n'ont-ils été plus différents les uns des autres que maintenant dans nos sociétés occidentales, où les inégalités d'origine, de chance et de devenir s'exagèrent d'être plus facilement perceptibles qu'autrefois. [...]

Faisant, en 1969, pour le Conseil de Strasbourg, la synthèse de l'ensemble des études et ouvrages consacrés à la jeunesse depuis dix ans en Europe, le professeur Stalpers écrivait en conclusion : « Beaucoup de jeunes commencent à ne plus considérer le travail comme une occupation capable d'absorber toute l'attention et toute la per-



tentative réelle d'insertion ne va pas en augmenter le nombre ? A peine peut-on déjà remarquer que la plupart des jeunes chômeurs, qualifiés ou non, ne semblent voir dans leur situation qu'une difficulté matérielle et se différencient de leurs aînés en n'y voyant presque jamais une dévalorisation de leur personne ou la ruine de leurs ambitions premières. Rares sont ceux qui regrettent leur formation ou leurs expériences professionnelles passées et n'acceptent pas n'importe quel emploi et n'importe quelle réorientation à condition de garder le statut économique minimum jugé nécessaire. [...]

Alors que les initiatives adultes s'essayaient depuis longtemps à élargir l'information de tous les futurs travailleurs pour faciliter leur orientation à partir d'une meilleure connaissance de leurs aptitudes et de leurs ambitions, les enquêtes du CERCETJ (1) montraient en effet que, de 1960 à 1970, le nombre de ces jeunes demandeurs incapables ainsi de motivations professionnelles véritablement élaborées ne cessait de s'élever en même temps qu'augmentaient chez eux les diverses manifestations de désintérêt à l'égard de tout travail. La pauvreté des carrières proposées à ce véritable réservoir d'O.S. et de manœuvres aurait pu expliquer cette indifférence si, au même moment, apprentis, lycéens et étudiants, d'après les mêmes travaux, n'avaient souvent témoigné d'une semblable évolution : 50 % des élèves interrogés à l'entrée des CET étaient incapables de décrire plus de deux métiers, et leurs camarades du secondaire et du supérieur révélaient souvent en ce domaine des ignorances ou des insouciances qui ne pouvaient s'expliquer que par un même état d'esprit. Que penser des apprentis des écoles techniques qui, malgré des motivations personnelles soulignées lors de leur admission, ne se satisfont pas moins presque tous de leur affectation ultérieure arbitraire à l'une quelconque des diverses sections spécialisées de l'établissement,

oubliant vite leurs ambitions premières ?

Il est vrai aussi, qu'hier comme aujourd'hui, 70 % des jeunes adultes de 23 ans n'exerçaient pas dans l'industrie et le commerce le métier qu'ils avaient appris et qu'il serait donc difficile de leur faire grief d'une indifférence qui n'était et n'est encore peut-être qu'économie de rêves et prudent refus d'investissements trop dangereux. [...]

la vie est ailleurs...

Le phénomène de marginalisme professionnel n'avait pas attendu la crise actuelle de l'emploi pour prendre des dimensions sociologiquement importantes. C'est probablement même lui qui témoignait avec le plus d'éloquence de la nouvelle attitude d'une partie de la jeunesse face au travail. Depuis la fin de la guerre se multiplient, en effet, dans les sociétés industrielles, les exemples de jeunes qui, dès la fin de leur scolarité obligatoire ou de leur formation professionnelle, même très poussée, surtout même quand elle l'est, se refusent à s'insérer immédiatement dans un véritable emploi et, rejetant toute idée de projet à moyen et long terme, toute préoccupation de stabilité et de sécurité, préfèrent multiplier les expériences passagères, les occasions de changement, les activités d'attente mal définies ou clandestines et fuient tout ce qui pourrait ressembler à un réel engagement.

Sans qu'il soit possible d'en apprécier le nombre exact, puisqu'ils sont le plus souvent insaisissables par les moyens habituels de recensement, il semble que plusieurs centaines de milliers de jeunes de moins de 25 ans aient ainsi pris en France l'habitude de transformer en une longue période d'hésitation, de curiosités toujours insatisfaites, de tentatives vite avortées, ce qui chez les autres demeurerait le passage normal de l'école au travail, c'est-à-dire

sonne. L'activité professionnelle n'est plus l'unique souci et l'unique centre d'intérêt, elle n'est plus que l'un des nombreux aspects de la vie. N'ayant qu'une signification partielle, elle devient de plus en plus un moyen de parvenir à des fins extérieures. »

Toutes les études plus récentes, celles menées en particulier sur les motivations et les attentes de nombreux échantillons de population par nos propres équipes de recherche au CEE et à l'ONISEP confirment cette remise en question, en même temps que la généralisation, la diversification et parfois même la pérennisation de ses manifestations, interdisent d'y voir seulement le simple reflet d'inquiétudes juvéniles.

Il est évident qu'au plan des seules conduites la crise actuelle de l'emploi commence à masquer, et risque de le faire encore longtemps, la singularité de quelques-unes d'entre elles. Il n'est pas facile, en effet aujourd'hui, de faire la part exacte entre le refus éventuel de tout véritable engagement professionnel et l'impuissance à le réaliser, faute de débouchés appropriés, entre le désintérêt spontané de l'avenir et le découragement entretenu par trop d'échecs. Qui peut dire si certaines réticences spontanées à l'égard du travail vont s'effacer sous la pression des exigences économiques ou si au contraire la vanité de plus en plus évidente de toute

en général une rapide conversion aussi sensible au plan psychologique qu'au plan socio-économique.

Il est impossible de dresser une liste exhaustive de toutes ces activités marginales, tant elles sont nombreuses, variées, changeantes et souvent clandestines. Il le devient tout autant de distinguer aujourd'hui entre ceux qui s'y réfugient de leur propre gré et ceux qui y sont contraints par la nécessité, la crise économique ayant tendance à augmenter le nombre de ces pseudo-emplois. [...]

Tous les travaux que nous menons, tant au CEE qu'à l'ONISEP sur la représentation que se font les jeunes du travail, de la réussite et de l'échec avant leur insertion dans la vie active, mettent en lumière, quel que soit le milieu d'appartenance ou le milieu scolaire, une commune tendance à ne voir dans l'activité de travail qu'une activité contingente incapable d'être responsable à elle seule du succès ou de l'échec d'une vie. [...]

Dans une étude publiée au début de l'année aux PUF et concernant une quinzaine d'échantillons contrastés d'adolescents scolarisés de 15-17 ans, issus de tous les milieux sociaux, de différents niveaux scolaires et culturels, nous avons pu constater à travers des entretiens approfondis que, pour 60 % d'entre eux appelés à se projeter dans l'avenir, il ne paraissait pas indispensable d'aimer plus tard son métier pour prétendre avoir réussi sa vie, et que pour 70 % d'entre eux ce ne sera pas avoir raté cette vie qu'exercer une activité incapable d'apporter des satisfactions directement liées aux tâches futures qu'elle implique. Presque tous par ailleurs se refusaient à assumer ultérieurement trop de responsabilités, en particulier de commandement ou d'encadrement, et voyaient mal en quoi leur propre réussite pourrait coïncider avec le bien commun, si leurs futures tâches impliquaient trop de subordination, trop de monotonie ou trop de pénibilité.

Au contraire, pour la majorité

d'entre eux, réussir c'était créer une famille heureuse et équilibrée, tandis qu'échouer c'était avoir des difficultés économiques et, détail a priori surprenant, « avoir des difficultés avec ses enfants ». Pour la grande majorité d'entre eux, le travail n'est qu'une activité qui permet de gagner sa vie, d'être indépendant socialement et économiquement. Très rares sont ceux qui en font une obligation morale et sociale ou un facteur d'accomplissement, et 10 % n'hésitent pas à affirmer qu'il constitue une contrainte insupportable. Il est curieux de constater que, malgré cela, 2/3 des sujets interrogés ne pensaient pas avoir en ce domaine un jugement différent de celui de leurs parents ou de leurs professeurs, et que les différences relevées tenaient presque toujours à la diversité des milieux d'appartenance et presque jamais à celle des milieux scolaires, comme si l'école ne jouait qu'un rôle très négligeable dans l'élaboration de ces jugements.

Ce processus de dévalorisation est encore plus sensible quand sont interrogés des sujets plus âgés et bénéficiant d'un meilleur bagage scolaire — classes de terminales, futurs techniciens, etc. Pour 54 % de ces jeunes de 18 à 20 ans, relativement privilégiés puisque bénéficiant d'une formation les écartant à coup sûr des métiers sans attrait et sans initiative, la profession n'est plus qu'un moyen qui doit servir d'infrastructure à toute la vie, puisque c'est d'elle que dépendront le mode de vie en même temps que le rang ou le statut social. Pour 32 %, elle n'est plus envisagée qu'en fonction de sa rétribution et n'est qu'une activité parmi d'autres où du temps est échangé contre de l'argent. Ce n'est que pour 1/6 d'entre eux qu'elle prend une véritable valeur en témoignant de l'existence dans le monde. [...]

Ce désintérêt croissant dont témoigne une partie de la jeunesse à l'égard de son futur travail, amène certains observateurs à en rendre responsable les états de passivité ou de révolte qui la caractériseraient

tout entière aujourd'hui. S'étonnant en effet d'une telle proportion de non-concernés par le métier, chez des jeunes par ailleurs si systématiquement informés de la nécessité des qualifications professionnelles et de l'âpreté des compétitions sociales, ils veulent n'y voir que fuite ou refus. Il n'en est rien et il s'agit beaucoup plus d'une prise de conscience et d'un simple transfert d'intérêt. En fait, quels que soient leurs milieux d'appartenance ou leur niveau culturel, ces jeunes mettent toujours en effet ce qui a trait à leur avenir au premier rang de leurs préoccupations du moment. Le malentendu vient de ce qu'ils n'en attendent pas la même chose que leurs aînés, ou plutôt qu'ils se refusent à en attendre les satisfactions que ces mêmes aînés continuent à vanter dans leurs leçons, tout en les méprisant de plus en plus dans leur vie de tous les jours.

l'avenir morose

Quand les parents, les éducateurs et la société tout entière, au nom de leurs propres habitudes de pensée, s'efforcent encore de présenter la réussite comme une réalisation de soi, par et à travers le travail, les fils la mesurent de plus en plus en termes d'argent, de joies extra-professionnelles, sportives, artistiques ou ludiques, de bonheur conjugal et familial et de sécurité de l'emploi.

Il n'y a pas de véritable indifférence à l'égard de l'avenir, mais bien plutôt adaptation plus ou moins spontanée au possible.

Hors toute perspective morale, il serait possible de se féliciter de cette adéquation apparemment raisonnable, si pour beaucoup elle n'était à l'origine de troubles qui traduisent un conflit toujours plus aigu entre les valeurs enseignées et les valeurs vécues.

Il y a vingt ans, l'action d'un médecin du travail des jeunes était surtout

dirigée vers la prévention des troubles pulmonaires, endocriniens et vertébraux, elle est aujourd'hui, quand elle existe, à 80 % faite de prévention, de dépistage et de mise en traitement de troubles caractérisés et névrotiques, toujours plus graves, comme le montre l'augmentation rapide des conduites asociales et suicidaires juvéniles en milieu de travail. Tous traduisent la même impossibilité de concilier les appétits contradictoirement développés de sécurité matérielle et d'épanouissement personnel. [...]

Force est aussi, dans cette analyse de ce qui tient au facteur jeunesse proprement dit, de faire allusion à ce qu'on pourrait appeler l'apprentissage du découragement, apprentissage qui, je m'en excuse, doit beaucoup aux structures et aux habitudes scolaires.

Nombre d'enquêtes insistent sur le fait que l'âge est un des facteurs essentiels de réussite scolaire et donc socio-professionnelle. Si l'on prend par exemple comme indicateur l'âge d'entrée en 6^e, on voit que commencer le secondaire après 12 ans, c'est abandonner 80 % des chances d'atteindre finalement le niveau du baccalauréat. Or, nous savons tous que les sujets écartés dès le début des filières scolaires nobles sont en majorité issus des milieux sociaux défavorisés. Comment espérer d'eux qu'au fil de leur scolarité ils ne prennent conscience peu à peu de la pauvreté des chances de réussite qui leur restent offertes. Les meilleurs éléments, ou plus exactement les plus défavorisés économiquement et culturellement, s'épuisent, eux, de leur côté, dans une compétition sans fin, simplement pour avoir le droit de se présenter au baccalauréat. A force de s'entendre répéter des années durant qu'ils construisent leur avenir en réussissant leur passage en 5^e ou en se maintenant en 2^e C, uniquement pour ne se fermer ultérieurement aucune porte, comment n'en concluraient-ils pas que cet avenir est irrémédiablement compromis à partir du moment où il leur faut

redoubler, ou être orienté vers le moderne, le technique, ou tout simplement une section A ou D.

Une société n'est pas sécurisante quand elle propose également à tous des objectifs que seule une minorité est en mesure d'atteindre. Comme l'habitude de la sérénité ou du bonheur, celle de l'inquiétude et du découragement s'acquiert.

Croit-on par ailleurs que, confusément ou non, les jeunes lycéens ignorent que les chances de devenir cadre moyen quand on est bachelier et celles de devenir cadre supérieur avec un diplôme supérieur au baccalauréat ont respectivement diminué de 15 % et de 25 % de 1962 à 1968 ? N'y a-t-il pas là matière à s'interroger sur la vanité de certains efforts et de certaines ambitions socio-professionnelles, surtout quand commence aussi à se poser de manière globale l'inquiétant problème des débouchés. Inquiétant au plan quantitatif, mais aussi au plan qualitatif puisque, dans les quatre départements concernés par l'enquête longitudinale que nous poursuivons sur l'entrée dans la vie active de la génération née en 1955, 45 % des jeunes chômeurs proviennent aujourd'hui du niveau V (CAP - BEPC) et plus de 10 % des niveaux plus élevés.

Il semble aussi que l'on puisse expliquer cette juvénile désaffection pour le travail par la dégradation de l'image paternelle au sein de la famille. [...] Qu'on le déplore ou que l'on s'en félicite, force est de constater que, depuis une vingtaine d'années, l'image du père se dévalorise dans les familles, à mesure qu'y diminuent son autorité et ses responsabilités. Les sondages concordent pour estimer à environ 80 % de la totalité des mères de famille le nombre de celles qui assument seules ou en priorité l'ensemble des différentes responsabilités de la cellule familiale. Or, une de nos récentes enquêtes a montré que plus l'autorité de la mère se substituait à celle du père et plus, chez les garçons, l'intérêt pour les réussites extra-professionnelles tendait à se

substituer à celui porté au travail.

Cette relation parents-enfant paraît d'autant moins négligeable qu'il semble qu'au contraire le désir de travailler et les ambitions socio-professionnelles des filles soient d'autant plus grandes que leur mère exerce elle-même une profession.

Plus de 30 % des jeunes de 16 ans ne savent pas aujourd'hui quel métier exact exercent leur père et seuls 20 % sont capables d'en décrire plus ou moins précisément les tâches et les responsabilités. Moins de 30 % des pères ont avec leurs enfants des échanges concernant leur propre vie professionnelle et les conditions psychologiques ou matérielles dans lesquelles elle se déroule, et 30 % n'ont d'ailleurs aucun échange de n'importe quelle nature avec leur fils. Comment s'étonner que l'image du travail ne finisse par pâtir de la pauvreté de telles relations ? Qu'auraient d'ailleurs à dire de leur profession tous ces travailleurs condamnés de plus en plus nombreux à des tâches répétitives dont ils préfèrent taire le caractère ingrat ?

La deuxième explication du phénomène qui n'est pas, elle, propre à la jeunesse, s'explique d'ailleurs par cet appauvrissement général des tâches et par la contradiction qui commence de ce fait à apparaître entre les politiques d'éducation et d'acculturation, d'une part, et les réalités du monde du travail de l'autre.

Dans l'éventail des postes de travail, la part de ceux qui proposent encore autonomie et créativité ne fait que décroître au profit de ceux qui ne proposent plus qu'obéissance, irresponsabilité et automatisation psycho-gestuelle.

de dures réalités

Jusqu'à hier, paraissaient seuls voués à la monotonie des travaux répétitifs les manœuvres que les hypothèses socio-culturelles de jeu-

nesse condamnaient à rester à l'écart des fonctions de réflexion et de décision. Il n'en est plus ainsi. A mesure que la production exige de ses serviteurs toujours plus de qualification, sans pour autant augmenter leur pouvoir d'initiative, c'est l'ensemble des travailleurs qui se voit peu à peu menacé des effets du « travail en miettes ». Il commence à même en être ainsi de beaucoup d'autres professions, considérées jusqu'ici comme nobles, indépendantes et épanouissantes, à mesure qu'elles éclatent en une mosaïque de spécialisations internes. En s'élargissant, le savoir semble condamner chacun à n'en plus détenir qu'une parcelle, toujours plus modeste, au champ d'application toujours plus étroit, et à l'esprit de plus en plus éloigné de celui de la discipline mère.

Depuis la fin de la dernière guerre, les statistiques de main-d'œuvre des nations développées montrent toutes que, loin de diminuer comme il est si souvent et à tort répété, les emplois de manœuvres, d'O.S. et d'employés non qualifiés ne cessent d'augmenter parallèlement à l'élévation des taux d'industrialisation et d'expansion. Pour la France, cet accroissement aurait été officiellement d'environ 7 à 10 % depuis quinze ans, et doit être, selon les experts, d'au moins 6 % d'ici à 1980. Il est beaucoup plus élevé dans la réalité, sans qu'il soit possible de le mesurer exactement, car pour des raisons de nomenclatures salariales et d'indices hiérarchiques, beaucoup de ces emplois sont recensés dans d'autres rubriques que celles où ils devraient figurer. [...]

Même si elles sont parfois perçues de façon outrancière, comment ces réalités n'expliqueraient-elles pas la représentation que beaucoup de ces jeunes se font de leur avenir laborieux. [...]

Les classes sociales sont aujourd'hui probablement encore aussi éloignées les unes des autres qu'elles l'étaient il y a un siècle, mais l'ignorance qui protégeait le secret de leurs vies privées, et sur-

tout de leurs activités professionnelles, s'est dissipée. La presse, le cinéma et la télévision, comme le malin génie d'Ibsen font maintenant s'effondrer définitivement des murs qu'avaient déjà auparavant sapés peu à peu des politiques assez habiles pour ne plus rien cacher des inégalités en semblant proposer à tous des moyens égaux, de les dépasser. [...]

Le fossé paraît si large et les difficultés pour le combler si insurmontables, que certains en arrivent à préférer ne plus rien attendre de leur futur laborieux qu'en attendre trop. [...]

Comment les jeunes pourraient-ils continuer à croire comme hier aux vertus d'une profession longtemps préparée et longtemps exercée, dans l'harmonie des ambitions et des aptitudes quand il n'est question autour d'eux que de la nécessité de recyclages incessants ou d'une formation continue, et quand la mobilité professionnelle et le changement d'emploi, jusque là considérés comme des instabilités, prennent figure de vertu, propre à corriger toutes les inadéquations du marché de l'emploi et toutes les évolutions de la technique. [...]

Toutes ces raisons et la contestation globale qui en résulte parfois conduisent dans une optique apparemment différente, d'autres groupes de jeunes, non plus à dévaloriser le travail et à survaloriser la réussite matérielle, mais au contraire à leur donner un nouveau sens par le refus systématique de « l'esprit de carrière ». Tout ce qui est attendu utilitaire d'une bonne situation ou d'une meilleure position, obéissance aux modèles actuels de réussite, observation des règles classiques de la stratégie sociale, tout ce qui peut paraître attentisme intéressé, opportunisme ou calcul, est refusé comme ne pouvant être que soumission aliénante et compromission dégradante. Seul reste digne d'attention le contenu propre du travail, l'accomplissement au travail résidant dans le développement même de son activité laborieuse qui, sans avoir besoin

d'avantages extérieurs, trouve en lui-même sa propre justification. Cette conception, quand elle est sincère, agissante, et ne sert pas de couverture à d'autres préoccupations, reste encore le fait de quelques rares minorités. C'est elle qui peut expliquer qu'un nombre grandissant de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, et même du technique long, préfèrent maintenant, à la fin de leurs études, parfaire leur formation, sans profit à moyen ou à long terme, dans d'autres disciplines, se satisfaire de statuts précaires de chercheurs, multiplier eux aussi les expériences d'emplois plutôt que de s'insérer aussitôt dans un cheminement carriériste.

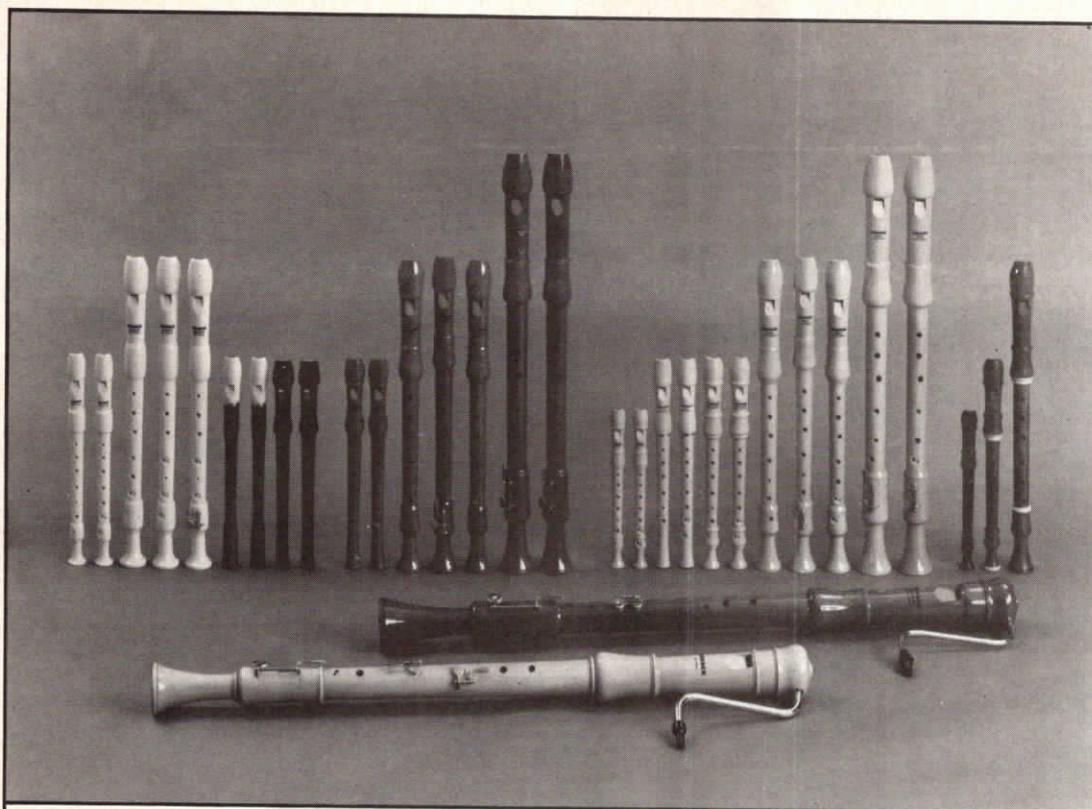
Le phénomène est trop nouveau et encore trop limité pour savoir s'il n'entraînera pas ultérieurement des regrets et des réinsertions, ou si au contraire, en se développant, il ne viendra pas alors, comme l'espèrent les plus réfléchis de ces jeunes, bouleverser la plupart des notions actuelles de réussite et d'épanouissement.

Une meilleure connaissance de toutes ces attitudes de désaffection ou de refus pourrait de toute façon, dans l'immédiat, éviter aux pouvoirs publics les déconvenues qui sont parfois les leurs, quand ils s'essaient à développer la formation professionnelle du plus grand nombre sans chercher à comprendre pourquoi tant la négligent faute de croire entièrement à ses habituelles promesses.

Peut-être n'en serait-il pas de même sur ce plan et sur celui plus général de l'adaptation de la jeunesse au monde moderne si, plus conscients des implications psychologiques et éthiques du progrès, nous cherchions tous, dès maintenant et hors des habitudes du passé, à mieux lui préparer un avenir où ce serait le travail qui s'adapterait à ses attentes.

Jean Rousselet

(1) CERCETJ : Centre d'études et de recherches des conditions d'emploi et de travail des jeunes (n'existe plus, s'étant fondu dans le CEE).



COLLECTION
COMPLÈTE
DE FLÛTES
VARIÉE

C'EST AUSSI
LA
PLUS HAUTE
QUALITÉ

FABRICATION TRADITIONNELLE EN BOIS SÉLECTIONNÉS

Hohner

Hohner France S.A. 21, RUE VAN LOO - 75016 PARIS - 224-65-50

havas nord



**BAIGNOL
& FARJON**
vous remercie !

Vous avez été des centaines de milliers
à demander :

* les "color-ange gardien",
remplis de **plastidecor** pour colorier
* les plumiers rouges,
garnis de **visal** micropointe pour écrire.
Le succès a été considérable !

Malgré le grand nombre de gadgets fabriqués,
vos demandes ont dépassé les prévisions,
et nous ne pouvons plus y répondre.

Toute bonne chose a malheureusement une fin,
et nous sommes sûrs que vous comprendrez
et que vous continuerez à apprécier
les instruments d'écriture et de dessin

BAIGNOL & FARJON

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

SKI FRANCE
SUISSE
ITALIE
AUTRICHE

Voyages groupés
Départ Paris 20-21-27 décembre
Hôtels confortables
Cours de ski 8 et 12 jours

REVEILLONS DE JOUR DE L'AN EN U.R.S.S.

VACANCES DE MI-FEVRIER 7 jours de neige
Départ : A 31 janvier - B 7 février - C 14 février

SOLEIL : VOYAGE EN EGYPTÉ
du 22 décembre au 4 janvier

Et bien entendu : séjours de détente et de repos
sur la Costa Brava, les Baléares et la Corse
Départ : PARIS-PROVINCE chaque dimanche
Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents
et leur famille

LE LIEN EUROPEEN

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE
61, faubourg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24
Correspondant du B.P.T. Licence A 179

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé
hiver, printemps 1975-76 pour Membres de l'Enseignement.

M. - Mme - Mlle :
N° : Rue :
à :
Code postal n° E.N 2

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 6.)

● Issy-les-Moulineaux, M^o Corentin-Celton, appt F5., conf., gar., cave, px 320 000 F. Ecr. Velay, 8, av. Breteuil, 75007 Paris.

hôtels - pensions

● Hôtel AU COMBELOU, 15450 Thiézac, 10 km Sper-Lioran, vac. Noël pens. 42 F TTC.
● Vac. Noël en Auvergne, HOTEL DES TOURISTES, * NN, 15580 Saint-Jacques-des-Blats, 5 km stat. Super-Lioran, serv. cars, px pens. 45 F/j. TSC, vins en sus.
● HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.

automobiles

● Vds 204 berline GL, t.o., blanche avec housses, 9 ms, 8000 km, libre début nov. Ecr. Katz A., 20, r. Vernois, 25700 Valentigney, tél. (81)92-98-05.

correspondance scolaire

● Ec. rur. CM1-CM2 (17 él.), CE1-CE2 (11 él.) ch. corresp. préf. bd mer. Ecr. Arnaud, le Brethon, 03350 Cerilly.
● Sologne, cl. rur. mx, 22 CM1, 15 CM2, ch. corresp. préf. mer. Ecr. Ec. Chaumont-sur-Tharonne, 41600 Lamotte-Beuvron.
● Ec. rur. mx 2 cl., 9 SE - 4 CP - 6 CE1 - 5 CE2 - 2 CM1 - 6 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Faudoas, 82500 Beaumont-de-Lomagne.
● Cl. rur. CE2-CM1-CM2 ch. corresp. rég. mont. Ecr. Ec. de Souigny, 10320 Bouilly.
● Cl mx 14 CM1, 9 CM2 ch. corresp. Normandie, Bretagne, Châteaux Loire. Ecr. Ec. Treffort, 01370 Saint-Etienne-du-Bois, voyage poss.
● Cl. rur. 6 CE2, 6 CM1, 9 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Saint-Gervais-du-Perron, 61250 Damigni.
● Cl. unique 2 SE - 3 CP - 4 CE1 - 3 CE2 - 2 CM1 - 2 CM2 ch. corresp. ttes rég. sf 59 et 62. Ecr. Ec. Petit Fayt, 59244 Cartignies.
● CM1 mx 10 g, 14 f. ch. corr. rég. Paris, Dijon, Vosges ou Ardennes. Ecr. Ec. f. CM1, 13, r. Saint-Vincent, 57000 Metz.
● Cl. rur. 4 SE, 1 CP, 4 CE, 4 CM ch. corresp. mer ou rég. Midi. Ecr. Le Vaulmier, 15380 Anglards-de-Salers.
● CE1 27 f. ch. corresp. Afrique ou Canada. Ecr. Genet, éc., 17450 Fouras.
● Cl mx CM1-CM2 17 él. ch. corresp. mer ou mont. ou Afrique, ou Canada. Ecr. Ec. Ecoouflant, 49000 Angers.
● Ec. rur. mx 2 cl. ch. corresp. Ecr. Ec. 70130 Ray-sur-Saône.
● Cl. unique 5 CP, 6 CE, 7 CM ch. corresp. Ecr. Ec. Dommarien, 52190 Prauthoy.
● 22 CM2 mx ch. corresp. mer ou proche rég. Paris. Ecr. Ec., 2, r. Sadi-Carnot, 93500 Pantin.

CHAISES

modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.

Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

● 27 CE2 mont. ch. corresp. rég. indiff. Ecr. Ec., 74480 Plateau-d'Assy.
● Cl. unique 1 SE, 1 CP, 3 CE1, 1 CE2, 3 CM1, 3 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Chargé, 37400 Amboise.
● CM1-CM2 22 f. pl. Alsace ch. corresp. mont. ou mer. Ecr. Ec. f. Village Neuf, 68300 Saint-Louis.
● 27 CM2 mx. ch. corresp. pr éch. lettres indiv. Ecr. Ec. g., 69390 Charly.
● 21 CM2 mx ch. corresp. sérieux dépts 69, 39, 74. Ecr. Ec. f. Centre, 3, r. Victoire, 01100 Oyonnax.
● CM1 19 g., 12 f. ch. corresp. Ecr. Marcoul J.-Jacques, éc. Le Colombier, 04100 Manosque.
● Cl. mx CM1 6 g.-8 f., CE2 3 g.-4 f. ch. corresp. Ecr. Ec. g., 51310 Esternay.
● Env. Lille, 28 CE1 ch. corresp. Paris, Lyon, Marseille ou rég. mont. Ecr. Ec. J.-Ferry, 59710 Attiches.
● Cl. perfection. rég. paris. ch. corresp. cl. perf. mont. ou mer. Ecr. Bourin, éc. Pasteur, 92500 Rueil.
● Cl. mx 10 CE1, 14 CE2 ch. corresp. (lettres, enquêtes). Ecr. Ec. Tregan, 22420 Plouaret.
● 8 CM1, 12 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Cognac-le-Froid, 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre.
● Cl. unique 18 él. ch. corresp. Ecr. Ec. mx Solutré, 71960 Pierreclos.
● CE2 ch. corresp. Ecr. Gr. J.-Bernigaud, 58470 Magny-Cours.
● 35 CE2 mx ch. corresp. mont. ou mer préf. Ecr. Gr. pr. Commanderie, 78190 Elancourt.
● Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

centres de vacances

● 48, proche parc national des Cévennes, ancien hôtel de 36 chbres avec terrain 9 600 m², vente ou loc. Ecr. P.A. n° 547.
● Animatrice dipl. CV ch. pl. monitrice vac Noël, préf. mont. Ecr. Thauré F., 33, r. Général-Leclerc, 72220 Ecommoy.

ACCUEIL EN SAVOIE

ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, 1 500 à 2 100 m d'altitude, enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléski, Ecole de ski, promenades en forêts et en montagne; accès à tous les grands cols des Alpes. Chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année classes, groupes enfants, jeunes adultes, associations, comités d'entreprise
Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. : 4-05.

relations

● Instce spécialisée 38 ans, veuve, ni laide ni bête dés. corresp. vue rompre solitude avec M. 40-42 ans, dynam., direct, tendre, tolérant, aimant mer, voyages, contacts humains, lecture, musique, chiens, rég. Alpes. Ecr. P.A. n° 548.
● Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris-3^e. Tél. : 272-35-02.
● Centre, instce 49 ans dés. trouver M. simple, loyal, aff., compr., pr rompre solitude. Ecr. P.A. n° 549.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc. B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

divers

● Fiches français CE2/CM1, CM1/CM2, CM2/6^e, 3 séries de 20 fiches, 10 F l'une franco. Lib. Nadaud, 87200 Saint-Junien.
● Vds 108 livres « Bibliot. rose et verte » pr 8 à 12 ans, ét. parfait, 3 F le vol. Ecr. Demard, éc., 42360 Panisnières, tél. 131.
● 53-Mayenne, dame demande aide de retraite 3^e âge, seul, libre, ayant idéal, bon niveau intellect., moralité, aimant camp., ambiance famil. contacts humains. Voiture souhaitée mais permis de conduire indis. Ecr. Mme Martinet, home de repos le Manoir, Saint-Mars-sur-la-Futaie, 53220 Montaudin.
● Vds « Tout l'Univers » 21 vol. 75, 800 F. Ecr. Ec., 51230 Lenharée.
● Vds méth. anglaise Visaphone, 34 disques + liv., b. ét. Dr éc. Centre, 71210 Monchanin.
● Vds moto pompe incendie sur chariot « Guinard 30 m³ », b. ét. de marche. Ecr. Mairie, 76590 Torcy-le-Grand.
● Calculatrices élec. de poche, 4 opérations % et constante automatique, 8 chiffres rouges, 100 F franco c/chèque. Ecr. Lib. Nadaud, 87200 Saint-Junien.
● LA CHINE, LE NIL, LES ANIMAUX, projection-étude à l'école par auteurs. Contact hum. débat. FDAC, 04510 Aiglun.
● Org. Séjours Linguistiques recherche DELEGUE(E) LOCAL (toutes régions) pour contacts avec établissements d'enseignement. Quelques heures par semaine, téléphone indispensables. Activité d'appoint très compatible avec vie fam. et professionnelle. Convierait à PROFESSEUR de LANGUES ou pers. ayant nombreuses relations dans mil. scolaire. Ecrire avec références à : C.S.L.C., 1 av. Marx-Dormoy, 63000 CLERMONT-FERRAND.
● Cognac et pineau des Charentes en direct de la propriété, échantillons c/8 F. Ecr. G. CHAINIER Fils, Arthenac, 17520 Archiac.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21
C.C.P. 31 680-34 à 45900 La Source

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

bulletin de liaison des universités françaises

Seule publication spécialisée traitant des problèmes d'enseignement supérieur

N° **6** à **8** (numéro spécial)

Les Universités et leurs U.E.R. 1974-1975

Comment dans la pratique se constituent nos Universités ? Cet ouvrage, véritable annuaire des Universités et de leurs Unités d'enseignement et de recherche, se révèle pour tous, enseignants et étudiants, un indispensable document de renseignements et de travail.

28 F (+ 2 F pour frais d'envoi)

N° **9**

La formation des maîtres

Un dossier important s'il en est... mais la matière est vaste et d'autres réflexions suivront dans de prochains bulletins de liaison.

Gestion du conseil scientifique d'une U.E.R.

Index analytique des textes administratifs parus depuis le 1/1/1974 et concernant l'enseignement supérieur.

10 F (+ 2 F pour frais d'envoi)

Abonnement annuel : 45 F

Commandes et paiements à adresser à :

ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR L'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
173, boulevard Saint-Germain - 75272 PARIS - Cedex 06 - Tél. 548-88-50